



## Sommaire

LE ZOOM ECONOMIQUE.....	2
Impact économique et financier du coronavirus en Turquie .....	2
Impact social de la crise du coronavirus en Turquie .....	4
Les principales mesures prises par les autorités turques en réponse à la crise du coronavirus .....	6
Les facteurs de résilience de l'économie turque aux chocs exogènes.....	7
Les sorties nettes de capitaux étrangers hors de Turquie au premier trimestre 2020 .....	8
Les résultats financiers du système bancaire turc pour l'année 2019.....	10
Impact du coronavirus sur l'économie géorgienne, mesures de soutien et plan de déconfinement .....	12
Impact du coronavirus et de l'effondrement du cours des hydrocarbures sur l'économie azerbaïdjanaise.....	14
Réactions des autorités azerbaïdjanaises à la crise sanitaire et à l'effondrement du cours des hydrocarbures .....	16
Réactions des autorités turkmènes à l'effondrement du cours des hydrocarbures et au coronavirus .....	19
STRATEGIES SECTORIELLES.....	21
Impact du coronavirus sur les principaux secteurs d'activité de l'économie turque .....	21
Impact du coronavirus sur le secteur agricole et agro-alimentaire .....	23
Les liens étroits entre certains grands groupes turcs et le monde politique.....	24
Les partenariats public-privé (PPP) dans le secteur hospitalier turc : un renforcement des capacités d'accueil des hôpitaux publics turcs .....	24
Information à l'attention des importateurs d'équipements et matériels médicaux et de protection individuelle produits en Turquie .....	25
ORGANIGRAMMES DU SER D'ANKARA & DES SE DE BAKOU ET DE TBILISSI .....	27
CADRE & DONNEES SUR LA TURQUIE .....	28
CADRE & DONNEES SUR LA GEORGIE, L'AZERBAÏDJAN ET LE TURKMENISTAN.....	29

## EDITORIAL

Ce numéro est évidemment largement consacré à l'impact de la crise sanitaire sur les économies régionales et les réponses apportées par les autorités afin de soutenir les entreprises et les ménages.

En Turquie, les autorités se sont abstenues durant cette crise de déclarer un couvre-feu total afin de préserver une partie de l'économie des conséquences de la pandémie. Elles considèrent dorénavant que le pic de l'épidémie a été atteint (7<sup>ème</sup> pays comptant le plus grand nombre de cas) et envisagent une sortie du confinement progressive afin d'accompagner une relance de l'activité au mois de mai. Le choc de demande interne et externe engendré par la crise sanitaire s'est rapidement répercuté sur plusieurs secteurs clés de l'économie turque (cf. p 21) entraînant le pays dans une récession dont il est encore difficile d'anticiper la profondeur (cf. p 2). Le paquet de soutien de l'activité mis en œuvre par le gouvernement turc, dit « bouclier économique » (cf. p 6), s'élèverait, à ce stade, à 200 Mds TRY (26,4 Mds EUR), soit deux fois plus qu'initialement annoncé. S'il apporte des réponses aux problèmes de trésorerie des entreprises, notamment aux PME, et, dans une moindre mesure, aux conséquences sociales (cf. p 4) de la crise dans un pays où le filet social est faible, il apparaît peu ambitieux au regard des défis à relever. La baisse marquée des rentrées en devises (arrêt du tourisme et des IDE) ainsi que l'accélération des sorties de capitaux internationaux (cf. p 8) limitent la capacité d'intervention des autorités pour soutenir l'activité et défendre la monnaie (qui a perdu environ 15% de sa valeur depuis le début de l'année) et pourraient faire apparaître un risque de besoin de financement non assuré.

Depuis le 31 mars, la Géorgie a mis en place un plan de confinement très strict qui a été prolongé jusqu'au 22 mai. La crise du coronavirus a un impact très significatif sur ce pays ouvert et largement dépendant du tourisme et des entrées de fonds de migrants (remittance). Le gouvernement, qui prévoit une baisse de 4% du PIB cette année (contre 5% de croissance d'avant crise), en ligne avec la prévision du FMI (cf. p 12), met en œuvre un plan de relance de l'économie d'un montant de 1,2 Md USD (soit 8% du PIB) qui fera l'objet d'un soutien massif des bailleurs. Le plan est largement orienté vers les plus vulnérables, ceux qui ont perdu leurs revenus et leur emploi.

De leur côté, les économies azerbaïdjanaise et turkmène, dont les revenus en devises étrangères dépendent quasi-exclusivement des exportations d'hydrocarbures, sont particulièrement affectées par la chute des cours, conséquence de la baisse de la demande mondiale. En Azerbaïdjan, la crise sanitaire mondiale met un coup d'arrêt à l'amélioration de la situation économique et financière après la crise des années 2016-2017. Les autorités ont annoncé un programme de soutien à l'économie de 2,1 Mds USD, soit 4,3% du PIB (cf. p 16), qui doit répondre aux besoins en liquidité des entreprises et à la croissance des dépenses sociales. Mais, si les comptes publics connaissent une dégradation accélérée, la situation financière du pays n'appellerait pas d'ajustement du taux de change dans les prochains mois en raison de solides réserves. Néanmoins, bien sûr, tout repose sur le cours du baril à court et moyen-terme. La situation apparaît plus fragile au Turkménistan où l'état des finances publiques impose la mise en œuvre de mesures de contrôle des changes renforcées et de réduction des dépenses, notamment en matière de rationalisation des grands projets (cf. p 19).

**Daniel GALLISSAIRES,**

*Chef du Service économique régional d'Ankara*



## LE ZOOM ECONOMIQUE

### Impact économique et financier du coronavirus en Turquie

Plusieurs semaines après l'annonce du premier cas de coronavirus sur son territoire (11 mars), la Turquie est rattrapée par le ralentissement de son activité. Alors que le T4 2019 avait enregistré un bond de 6% par rapport au T4 2018 et que les deux premiers mois de l'année laissaient présager une accélération de la croissance en 2020, probablement proche du niveau souhaité par l'Exécutif (5%), le ralentissement de la demande interne et externe causera une contraction de l'activité. Déjà fragilisée par la récession du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2018, la Turquie est dans une position très délicate pour faire face aux défis à venir cette année.

#### *La Turquie va entrer en récession en 2020*

L'objectif d'une croissance de 5% en 2020, fixé par l'Exécutif, paraît désormais caduc. Alors que le 4<sup>ème</sup> trimestre 2019 avait enregistré une croissance de 6% en g.a et que les deux premiers mois de l'année 2020 laissaient présager une accélération de la croissance proche du niveau anticipé par l'Exécutif (soit 5%), le ralentissement de la demande mondiale, particulièrement celle des principaux clients de la Turquie (UE, Chine) d'une part, et, d'autre part, le quasi arrêt d'une partie importante de l'activité économique (secteur touristique, lequel contribue à hauteur de 13% à la formation du PIB turc, construction, transports, commerces de détail, etc.) suite aux mesures mises en œuvre pour limiter la propagation du virus auront un impact négatif très significatif sur le PIB cette année. Une contraction de 12% à 16% est ainsi anticipée pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2020.

L'exercice de prévision est particulièrement compliqué et l'amplitude des projections très élevée (le FMI prévoit une contraction de 5% en 2020). Elles sont étroitement dépendantes des hypothèses liées à l'intensité et la durée de la crise d'une part, du scénario de reprise plus ou moins lent d'autre part, et, enfin, des mesures qui pourront être mises en œuvre par l'Exécutif pour endiguer la crise sanitaire et pallier ses effets sur les revenus des ménages et des entreprises. En effet, plus l'arrêt de l'activité sera prolongé, plus il aura un impact négatif élevé sur les capacités de production et sur le climat social.

Les milieux financiers sont toutefois confiants dans la capacité de rebond de l'économie turque. D'abord, parce qu'à ce jour, l'Exécutif n'a pas mis en œuvre de

confinement généralisé, ni d'arrêt l'activité des entreprises (hormis celle concernant les secteurs favorisant la convivialité – restaurants, bars, etc.). Dans ce contexte, environ 50% des employés sont toujours actifs. Ensuite, parce que les grandes entreprises ne semblent pas encore trop souffrir du ralentissement de l'économie. A de rares exceptions près, elles disposeraient encore de liquidités suffisantes. Enfin, parce que l'économie turque a déjà montré par le passé ses capacités de résilience et de forts rebonds (voir ci-dessous). In fine, si l'activité au 2<sup>ème</sup> et au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 sera en net retrait par rapport aux mêmes trimestres de l'année 2019, une stabilisation peut être attendue au 4<sup>ème</sup> trimestre.

#### *Les moyens budgétaires de l'État sont plus limités qu'en apparence*

Présenté comme un point fort de l'économie turque, le faible endettement de l'État ne procure pas de marges de manœuvre très élevées. La dette publique et le déficit public ne représentent respectivement que 33% et 2,9% du PIB en 2019. Mais les ressources financières de l'État (principalement fiscales) sont insuffisantes pour faire face à une augmentation des charges financières de la dette en cours et à venir. En 2019, l'État avait pu contenir dans une certaine mesure l'accroissement du coût de la dette en diminuant la maturité des émissions obligataires et en recourant à des émissions en devises afin de tirer parti de taux plus favorables mais cette stratégie montrera certainement ses limites face à l'augmentation des dépenses budgétaires prévisibles, la diminution des ressources fiscales et, surtout, l'augmentation des primes de risques sur les marchés financiers : une augmentation de l'endettement est possible mais à un coût sensiblement plus élevé qu'en 2019. Ainsi, le taux des obligations d'État à 10 ans s'est tendu de 258 pdb (14,58%) alors que le taux directeur de la Banque centrale a baissé de 225 pdb (9,75%). Dans le même ordre d'idées, les CDS à 5 ans s'élèvent à près de 600 pdb, soit un niveau proche de celui relevé à la fin de l'été 2018, au plus fort de la crise des changes, ce qui reflète la défiance des marchés financiers internationaux vis-à-vis de la dette turque et son impact sur son coût.

Le plan de 14 Mds EUR annoncé par l'Exécutif (qui a atteint dorénavant le double) n'est pas à la hauteur des enjeux. Les mesures annoncées visent principalement à apaiser les tensions de trésorerie des entreprises et des ménages (report d'échéances fiscales et d'emprunts par exemple) et à ralentir l'effet de la baisse de la demande dans les secteurs les plus immédiatement

touchés par la crise sanitaire (tourisme, transport aérien). Ces mesures de très court terme sont insuffisantes : le pays a besoin d'un véritable plan de survie économique à la fois pour soutenir les entreprises dont l'activité, selon les secteurs, a diminué jusqu'à 80% et pour pallier la baisse de revenus des ménages, dans un pays où la protection sociale est très limitée. Avec 4,5 millions de chômeurs (13,7% de la population active) et un nombre sensiblement équivalent de réfugiés, la pression sur l'État pour éviter les tensions sociales et sur le budget seront très importantes.

Or, l'État seul ne pourra sans doute assumer un tel coût. C'est en partie pour cette raison que la Turquie n'a pas mis en œuvre de mesures coercitives pour interdire les déplacements et arrêter l'activité des entreprises : l'État n'a tout simplement pas les moyens d'indemniser les employés qui perdraient leur emploi du fait des décisions politiques. C'est sans doute également pour cette raison que le Président Erdogan a lancé une campagne nationale de collecte de fonds destinés à venir en aide aux plus démunis, soulignant ainsi les capacités limitées de l'État. In fine, l'Exécutif se trouve face à un dilemme : renforcer les mesures de confinement aurait un impact budgétaire immédiat très important mais retarder leur mise en œuvre aura un coût sanitaire et économique (reprise plus lente, frais de santé plus élevés, etc.) tout aussi, sinon plus, substantiel.

### ***La Banque centrale est plus que jamais sous pression***

Le pilotage de la Banque centrale est très délicat. D'abord, parce que depuis la reprise en main musclée de l'Institut d'émission au mois de juillet dernier et la mise en œuvre d'une politique monétaire exagérément accommodante, le principal taux de directeur est passé de 24% à 8,75% en 10 mois et le taux d'intérêt réel est négatif depuis la fin de l'année dernière. La crédibilité de l'autorité monétaire est devenue très faible, ce qui réduira la portée de son action. Dans le même ordre d'idées, les ponctions réalisées par l'Exécutif (transfert des bénéfices et réserves, lesquelles ont représenté environ 10 Mds EUR en 2019) ont affaibli les moyens d'action de l'Institut d'émission.

Ensuite, parce que la nature même de la crise rend les principaux outils de politique monétaire (refinancement au taux repo notamment) probablement moins efficaces qu'en temps normal. En effet, un pilotage des taux d'intérêt, et donc du prix de la liquidité facturée aux banques, a certainement moins d'effet dans le cas d'une chute généralisée de la demande intérieure (consommation et investissement)

et donc de l'absence de demande de crédits : réduire substantiellement les taux d'intérêt n'aura de ce fait que peu d'impact sur la hausse de la demande de crédits. Cela étant, des mesures d'assouplissement monétaires sélectives, visant à favoriser les opérations de swaps entre la Banque centrale et les banques (les banques fournissant des devises et recevant de la monnaie locale) facturées à un taux d'intérêt 125 pdb inférieur au taux repo à une semaine, ne sont pas à exclure. De fait, le taux de refinancement moyen pondéré est inférieur de près de 50 pdb au principal taux directeur (9,27% contre 9,75%).

Enfin, parce que la Banque centrale va très probablement soutenir l'effort financier de l'État en achetant sa dette. Parmi les dernières mesures annoncées figurent notamment la possibilité d'acheter, jusqu'à un montant représentant 5% de son bilan, des obligations d'État dans le cadre des opérations de politique monétaire et d'acquiescer d'autres titres dans le cadre d'un autre mécanisme. Certes, ce type de mesure est mis en œuvre dans d'autres banques centrales (BCE, FED notamment), mais elles interviennent en Turquie dans un contexte où la dérive des prix n'est pas maîtrisée (l'inflation au mois de mars 2020 est de 11,9% en g.a alors que l'objectif d'inflation de la Banque centrale est de 5%) : la mise en œuvre de ces achats aura très probablement pour effet d'accélérer l'inflation dans le pays. Cela étant, c'est sans doute un moindre mal à ce stade : le marché intérieur offre des capacités supérieures pour financer l'endettement de l'État que les marchés financiers internationaux, sauf à accepter de payer un coût élevé.

Les pressions sur le marché des changes redeviennent fortes. L'offensive dans le Nord-Est syrien avait finalement eu raison de la défense de la monnaie engagée par l'Autorité monétaire depuis l'automne 2019. Plus rien ne semble pouvoir enrayer la baisse (contrôlée à ce stade) de la monnaie, dont la valeur se rapproche chaque jour un peu plus de l'étiage atteint à la fin de l'été 2018 : 1€ s'échange désormais contre 7,60 TRY, alors qu'il s'échangeait contre 7,92 TRY au mois d'août 2018. La lire turque pâtit d'une série de facteurs internationaux (défiance des investisseurs envers les pays émergents, phénomène de « fly to quality ») mais aussi idiosyncratiques : manque de crédibilité et d'indépendance de la Banque centrale, politique monétaire trop agressive, faiblesse structurelle du niveau des réserves de change et de la capacité de la Banque centrale à défendre sa monnaie. En effet, quel que soit le critère utilisé (nombre de mois d'importations ou ratio ARA du FMI, par exemple, qui préconise un ratio de 150% alors que ce ratio n'est que

de 75% en Turquie), le niveau des réserves de changes est faible. Or, le pays ne pourra compter cette année ni sur les rentrées de devises liées au tourisme, ni sur les investissements directs étrangers, et ce alors que les comptes courants devraient de nouveau se creuser en raison d'une dégradation des échanges extérieurs.

Dans ce contexte, le principal talon d'Achille de la Turquie, l'endettement externe (58% du PIB en 2019 et la dette externe à court terme se monte à 123 Mds USD) demeure le principal point d'attention. Les marchés internationaux ne sont certes pas fermés, mais le coût du refinancement de la dette externe sera certainement substantiellement plus élevé à un moment où de nouvelles rumeurs de marché font état de ventes de devises, via les banques publiques, afin de soutenir la monnaie locale et d'un niveau de réserves nettes de changes particulièrement bas (autour de 1,5 Md USD). La décision de mettre en œuvre des opérations de swaps avec les banques commerciales – ce qui permettrait à la Banque centrale d'augmenter le niveau de ces réserves brutes de change - à un taux inférieur de 125 ppb par rapport au principal outil de refinancement (taux repo à une semaine) peut être interprétée comme une mesure de situation d'urgence : la Banque centrale a de plus en plus recours à ces mécanismes de swaps (le montant des swaps est passé de 1,1 Md USD au mois de février 2019 à près de 26 Mds USD au mois de février 2020) et facture ces opérations à un taux nettement plus faible (8,5% pour des swaps à 6 mois contre 9,75% pour des opérations repo à une semaine). Le taux élevé de dollarisation des dépôts (supérieur à 50%) dans le système bancaire procure encore des marges de manœuvre, aussi longtemps que les ménages et les entreprises ont confiance dans la solidité du système bancaire et ne procèdent à pas à des retraits substantiels de leurs dépôts.

*L'impact de la crise sanitaire sur l'économie turque s'accélère. Le ralentissement de la demande de ses principaux clients (UE en tête) et l'arrêt d'une partie de l'activité dans le pays entrainera une chute de la production au moins durant le second trimestre. Cependant, le rythme de reprise est incertain tant les autorités politiques auront tardé à prendre des mesures coercitives afin de limiter la propagation de l'épidémie afin de limiter le ralentissement de l'activité. Mais, entrée dans la crise avec 3 semaines de retard sur l'Europe et avec une stratégie de confinement partiel, la Turquie sortira de cette crise plus tard. Par ailleurs, les mesures jugées modérées annoncées jusqu'à présent reflète les limites de l'action de l'État, tant du point de vue budgétaire que monétaire et tant ces moyens ont*

*déjà été utilisés pour stimuler la croissance économique depuis l'été 2019.*

## Impact social de la crise du coronavirus en Turquie

Le plan décidé par les autorités turques (« bouclier de stabilité économique ») offre avant tout un soutien de trésorerie aux entreprises mais prend peu en compte l'impact et le traitement social du choc engendré par la crise du coronavirus. Or, les secteurs clés de l'économie turque (industrie manufacturière, tourisme, etc.), principaux pourvoyeurs d'emplois, sont particulièrement affectés par la crise, ce qui aura des conséquences significatives sur l'emploi et les revenus des ménages. La mise en place d'un matelas de sécurité d'urgence en matière sociale conditionnera pourtant, au moins en partie, la capacité de rebond de l'économie turque une fois la crise sanitaire passée.

### ***Les mesures de soutien prises par l'Exécutif ne couvrent qu'insuffisamment le risque social inhérent à la crise du coronavirus***

En réponse à la crise, le plan de soutien (initialement 14 Mds EUR) mis en œuvre par les autorités turques offre avant tout une réponse budgétaire, monétaire et un soutien de trésorerie aux entreprises mais ne prend pas en compte la dimension sociale de la crise sanitaire.

D'abord, parce que le mécanisme de chômage partiel n'est toujours pas généralisé et demeure soumis à des conditions strictes (ne sont concernés que les employeurs réduisant la durée du travail d'un tiers ou suspendant complètement ou partiellement l'activité pendant au moins quatre semaines, et les employés ayant payé des primes au cours des 60 derniers jours, ayant travaillé de manière continue et payé des primes d'assurance chômage pendant au moins 450 jours au cours des trois dernières années). Par ailleurs, si le gouvernement a récemment instauré une loi omnibus prévoyant d'interdire la suspension des contrats de travail et contraignant les employeurs à accorder des congés sans solde sur une période de trois mois (la période pourrait être étendue à six mois), la contrepartie prévue par l'État (de l'ordre de 5,2 EUR par jour de manière rétroactive à partir du 15 mars) s'avère insuffisante et risque de causer un appauvrissement de nombreux ménages.

Ensuite, parce que le recours à la caisse d'assurance chômage pose lui-même problème. D'une part, car le fonds ne couvre que certains salariés (selon des conditions restrictives) et pour une durée déterminée. Or, certains salariés, les travailleurs de l'économie

informelle (environ 35% du PIB) ou encore les indépendants sont confrontés à une perte totale de leur revenu sans recours possible à l'assurance chômage. De nombreux syndicats (dont TÜSIAD, représentant des employeurs) demandent ainsi l'instauration d'un mécanisme universel de compensation des pertes de revenu et l'allègement des conditions d'accès à l'allocation chômage. D'autre part, car les ressources financières de la caisse d'assurance chômage (dont les réserves sont estimées à 18 Mds USD) sont limitées, ce qui pourrait freiner la distribution des allocations. Toutefois, la Banque centrale a accru ses capacités d'achats de titres souverains, ce qui lui permettra, notamment, d'acheter tout ou partie du portefeuille de titres de la caisse d'assurance chômage, permettant ainsi de procurer des ressources financières pour distribuer des indemnités aux ménages.

De plus, parce que les transferts sociaux exceptionnels sont très limités (revalorisation de la pension de retraite la plus basse, versement anticipé de la prime de vacances des retraités, aide spécifique de 2 Mds TRY de 140 EUR destinée aux familles les plus pauvres, etc.) et insuffisants pour compenser les pertes de revenus des travailleurs, notamment les plus précaires ou ceux dans l'incapacité de mettre en place des modalités de travail plus flexibles (travailleurs saisonniers, ouvriers, indépendants, etc.). Certains syndicats (Türk-İş, DİSK et Hak-İş) appellent l'État à augmenter le niveau des transferts courants via l'instauration d'une compensation systématique des pertes de revenus causées par le coronavirus.

Enfin, parce que la décision présidentielle de suspendre les procédures de faillite, lesquelles permettent la réorganisation de l'entreprise ou l'organisation de la liquidation de ses moyens de production, peut aggraver la situation des entreprises. D'une part, car en l'absence de procédure de mise en faillite mettant fin à l'activité du débiteur, dont les actifs sont vendus pour permettre le paiement des différents créanciers, les entreprises concernées risquent d'aggraver leur situation de surendettement. D'autre part, car en l'absence de rupture du contrat de travail des salariés, subséquente à la procédure de faillite, ces derniers ne sont pas considérés comme chômeurs et ne peuvent pas recourir à des prestations sociales.

***En l'absence de mesures plus fortes concernant l'emploi et les bas revenus, la crise du coronavirus pourrait déboucher sur une crise sociale***

La crise du coronavirus devrait creuser le taux de chômage au deuxième trimestre de l'année. Le taux de chômage était de 13,7% en 2019 (4,5 M de personnes), soit son niveau le plus élevé depuis 10 ans. Or, la contraction de l'activité anticipée sur le deuxième trimestre de l'année devrait détériorer davantage le marché de l'emploi. En effet, les secteurs les plus touchés par la crise du coronavirus sont les plus importants pourvoyeurs d'emplois. Premièrement, le secteur des services (56,5% des emplois, soit 15,9 M de personnes) est le premier affecté par la crise, notamment à travers l'arrêt de l'activité touristique (dont les revenus annuels devraient être réduits de moitié par rapport à l'année passée) qui représente 600 000 emplois directs et 1,5 M d'emplois indirects. Deuxièmement, le secteur manufacturier (19,8% des emplois, soit 5,6 M de personnes), affecté par la fermeture de nombreux sites de production (automobile, textile, etc.), devrait être inévitablement concerné par une hausse du chômage, certaines entreprises n'ayant eu d'autre alternative que le licenciement. Troisièmement, le secteur agricole (18,2% des emplois, soit 5,1 M de personnes) devrait être confronté à une hausse du chômage en raison de l'âge élevé des ouvriers travaillant dans les exploitations. Si, en 2019, 60% des chômeurs ont connu un chômage de très courte durée (inférieur à 5 mois), la crise fait peser le risque d'un allongement de la durée de chômage et, in fine, d'une poursuite du chômage bien au-delà de la crise sanitaire en raison de la destruction de certains emplois (notamment manufacturiers).

La chute de la lire turque entrainera une hausse du prix de certains biens, ce qui pèsera sur la situation financière des ménages dans un contexte de tension sur les salaires. L'effet des pertes partielles ou totales de revenus sur les ménages turcs devrait être accentué, d'une part, par la dépréciation de la lire turque qui pèsera sur l'inflation et, in fine, sur le prix de certains biens importés et, d'autre part, par la hausse du prix de certains aliments. En l'absence d'un soutien de l'État, le niveau de pauvreté risque de s'accroître dans les régions les moins développées de Turquie, accentuant les disparités sociales au sein du pays et affectant la capacité de la population turque à endurer et accepter les effets de la crise. Les conséquences sociales pourraient également être particulièrement graves pour les 4,5 M de réfugiés présents en Turquie dont l'accès à l'emploi et l'intégration dans la société sera de plus en plus difficile.

## Les principales mesures prises par les autorités turques en réponse à la crise du coronavirus

Les premières mesures de soutien ont été annoncées mi-mars dans le cadre du plan d'action gouvernementale (le « bouclier de stabilité économique »), d'un montant de 14 Mds EUR. Puis d'autres mesures complémentaires ont été annoncées par la suite, notamment par la Banque centrale ou par l'Exécutif.

### Mesures budgétaires

- Suspension de la taxe d'hébergement dans le secteur de l'hôtellerie jusqu'en novembre 2020, réduction de la TVA de 18% à 1% pour les vols domestiques.
- Pour certains secteurs sévèrement touchés (commerce de détail, centres commerciaux, sidérurgie, automobile, logistique-transport, hébergement, alimentaire, textile-habillement événementiel, culture, etc.), le paiement de l'impôt sur le revenu, de la TVA et des charges sociales pour les mois d'avril, mai et juin est différé de 6 mois.
- Report de six mois du paiement des servitudes et des partages de revenus pour les locations d'hôtel (au titre des mois d'avril, mai et juin).

### Mesures de soutien aux entreprises

- Les entreprises dont les flux de trésorerie sont perturbés peuvent retarder le paiement du principal et des intérêts de leur prêt bancaire d'au moins 3 mois et un soutien financier supplémentaire sera proposé si nécessaire.
- Soutien au financement des stocks des entreprises exportatrices afin de maintenir le taux d'utilisation des capacités de production pendant le ralentissement temporaire de l'activité.
- Les artisans et travailleurs assimilés financés par la banque publique Halkbank et dont l'activité est très ralentie peuvent reporter le paiement du principal et des intérêts de leurs crédits au titre des mois d'avril, mai et juin pendant 3 mois et sans intérêts.
- Les trois banques publiques Ziraat, Halk et Vakif ont annoncé des mesures permettant aux sociétés et particuliers de différer le remboursement de leurs échéances (principal et intérêt) de crédits. Les mesures comprennent également la restructuration des crédits dans le secteur du tourisme pour une durée supplémentaire de 12 mois avec des options de paiements différés

pouvant aller jusqu'à 6 mois. Les employeurs pourront par ailleurs bénéficier d'une hausse de leur limite d'emprunts, jusqu'à 3 mois de paiements de salaires de leurs employés, à condition qu'ils ne licencient pas leur personnel.

- Une clause de « force majeure » est inscrite dans le registre des incidents de crédit pour les entreprises en défaut en avril, mai et juin.
- Limite du Fonds de Garantie du Crédit (Kredi Garanti Fonu) portée de 25 Mds TRY (3 Mds EUR) à 50 Mds TRY (7 Mds EUR). Les sociétés et PME qui ont des besoins de liquidité et ne bénéficient pas de garantie des prêts à cause de la situation actuelle seront prioritaires pour bénéficier des interventions de ce fonds.
- Soutien annoncé, via le fond souverain turc, à Turkish Airlines.
- Facilitation de la distribution de crédits à des fins sociales assortie de conditions avantageuses pour les citoyens.
- Une loi omnibus prévoit que le Fonds souverain TFV puisse racheter ou prendre des participations dans des sociétés stratégiques en difficulté en raison de la situation sanitaire.
- Révision du régime de soutien aux PME de la KOSGEB (l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises). Il n'est dorénavant plus nécessaire d'être une entreprise industrielle pour bénéficier des régimes de bonification d'intérêts de la KOSGEB. Le cadre de soutien est étendu aux secteurs des services, aux artisans et aux commerçants.
- Report de trois mois du remboursement des prêts accordés à environ 136.000 PME dans le cadre des programmes de soutien de la KOSGEB (713 millions TRY, soit près de 100 M EUR). Le report sera effectué automatiquement, sans qu'il soit nécessaire de faire une demande. Les remboursements pourront également être différés dans le cas où la situation de crise continuerait.
- Concernant la distribution des dividendes pour l'année 2020 (à l'exception des entreprises publiques), sur décision du ministère du Commerce, les montants distribués aux actionnaires ne pourront pas dépasser 25% des bénéfices nets réalisés lors de l'année fiscale 2019, et les bénéfices des années précédentes ne pourront pas faire l'objet de distribution aux actionnaires. Ces fonds pourront alors être utilisés pour sauvegarder les emplois.

### Mesures monétaires

- Mises en œuvre d'un ensemble de mesures visant à accroître les liquidités dans le secteur bancaire : activation de nouveaux outils de refinancement, notamment à 3 mois, opérations de swaps, baisse du taux d'intérêt et des conditions d'octroi (notamment, possibilité de bénéficier de refinancement sans collatéral) de certaines opérations de refinancement, assouplissement substantielle des conditions de constitution des réserves obligatoires en devises (pour les banques dont la politique de distribution du crédit est jugée suffisamment dynamique).
- La Banque centrale peut désormais acquérir des obligations d'État au-delà du montant prévu par le manuel des opérations monétaires (limite fixée actuellement à 5% de la taille du bilan de la BC).
- Le plafond du taux d'intérêt mensuel pour les emprunts par carte de crédit a été ramené de 1,40% à 1,25% pour la livre turque et de 1,12% à 1,00% pour les opérations de change, à compter du 1er avril 2020.

### Mesures sociales

- Une loi omnibus prévoit que les employeurs peuvent accorder des congés sans solde partiels ou totaux pour une durée de 3 mois maximum et les salariés pourront bénéficier en contrepartie d'un soutien de l'État de 39,24 TRY par jour (5,5 EUR) sur cette période (de manière rétroactive à partir du 15 mars). Le Président pourra prolonger cette durée jusqu'à 6 mois.
- Assouplissement du mécanisme de chômage partiel qui devient soumis à autorisation administrative via l'introduction d'un article temporaire, valable jusqu'au 30 juin 2020, dans la loi sur l'assurance-chômage (JO du 26 mars 2020). Il permet aux employés d'accéder à une allocation sous réserve qu'ils aient payé des primes au cours des 60 derniers jours (au lieu de 120 jours avant l'assouplissement des conditions), travaillé de manière continue et payé des primes d'assurance chômage pendant au moins 450 jours (au lieu de 600 jours) au cours des trois dernières années. Du côté des employeurs, ceux réduisant la durée du travail d'un tiers ou suspendant complètement ou partiellement l'opération pendant au moins quatre semaines en raison de la crise peuvent soumettre une demande auprès de l'Agence turque de l'emploi (İŞKUR). L'allocation s'élève à 60% du salaire selon les droits acquis et dans la limite de 1.5 fois le salaire minimum.
- Relèvement de la pension de retraite la plus basse à 1 500 TRY (211 EUR).

- Après avoir concerné 2,1 M de ménages, 2,3 millions de ménages supplémentaires ont bénéficié en avril d'un soutien direct sous la forme d'un montant de 1000 TRY (130 EUR).
- Augmentation du montant du crédit de 80% à 90% pour les achats de maisons de moins de 70 000 EUR et réduction de l'acompte minimum à 10%.

### Les facteurs de résilience de l'économie turque aux chocs exogènes

Qu'ils soient naturels, économiques, géopolitiques ou sanitaires, les multiples risques auxquels la Turquie a été exposée, et le sera dans l'avenir, soumettent son économie à de nombreux chocs. La capacité de la Turquie à limiter les facteurs de vulnérabilité à long et à court terme et, lorsque le choc advient, à l'absorber et s'en remettre rapidement, dépend d'amortisseurs structurels propres au pays. A plusieurs reprises, la Turquie a pu rendre compte de sa capacité de rebond.

#### *Des amortisseurs macroéconomiques et un secteur bancaire solide*

La marge de manœuvre budgétaire de la Turquie permet au gouvernement, si besoin, de mettre en place des mesures contracycliques afin d'absorber les chocs. D'une part, car le déficit budgétaire est maintenu à un niveau bas (1,84% du PIB en moyenne depuis 2005) malgré un budget de l'État en constante expansion (les dépenses publiques ont augmenté de 297% entre 2009 et 2019). D'autre part, car le niveau d'endettement public est plutôt stable et faible (31,5% du PIB en moyenne depuis 2010) grâce, notamment, à un solde public primaire excédentaire (2,1% du PIB en moyenne entre 2003 et 2015) jusqu'en 2015 et faiblement déficitaire depuis 2016 (inférieur à 2,5% du PIB). Cette marge de manœuvre permet au gouvernement d'amortir les potentiels chocs de demande par une intensification des transferts courants ou une baisse de la fiscalité (comme cela fut le cas au printemps 2019 pour relancer son économie).

Le secteur bancaire turc demeure solide et apte à contenir la propagation des chocs et a déjà prouvé sa résilience, notamment lors du mini krach financier au printemps 2006 (défiance des investisseurs vis-à-vis des marchés émergents) ou lors de la crise des subprimes de 2008. Encore aujourd'hui, il témoigne d'une importante solidité, grâce notamment aux mesures mises en place par le régulateur turc (BDDK) visant à renforcer la stabilité financière et la robustesse du secteur. Les banques turques affichent en moyenne des niveaux de capitalisation et de rentabilité élevés, avec,

en 2019, un ratio d'adéquation des fonds propres du secteur s'établissant à 18,4%, contre 17,3% un an plus tôt (soit bien au-delà des niveaux réglementaires de Bâle III).

La capacité de résilience est également alimentée par l'épargne hors système financier réputée abondante ainsi que par l'importance de l'économie informelle. Selon les estimations de la Directrice générale d'Istanbul Gold Refinery, la quantité d'or "sous l'oreiller" chez les ménages s'élèverait à environ de 2000 tonnes en 2018, représentant environ 200 Mds USD. Fin 2017, le Trésor turc avait lancé une campagne afin de retirer cette quantité d'or vers les marchés, introduisant des outils financiers spécifiques. En mars 2020, les dépôts en or des ménages auprès des banques ont augmenté de 153 tonnes en g.a. Enfin, l'économie grise, estimée entre 25 et 30% du PIB, permet d'amortir les effets d'une récession sur l'économie.

### ***Un tissu économique diversifié, exportateur et flexible***

La Turquie peut également s'appuyer sur un secteur industriel compétitif et diversifié, qui se reflète dans la variété des biens exportés : produits industriels de base (métallurgie, pétrochimie), équipements industriels (mécanique, matériel de transport et de construction, électrique et électronique, etc.) et biens de consommation (textile, alimentaire, électroménager automobile, etc.). Les exportations de services participent également à la diversité des exportations turques et comptent pour environ 7,5% des emplois totaux et 14% des emplois dans le secteur des services. Par ailleurs, la Turquie est très intégrée dans les chaînes de valeurs internationales. Avec une participation aux chaînes de valeurs mondiales en hausse de 8,5% en moyenne chaque année entre 2005 et 2015 selon l'OMC, l'intégration de la Turquie aux chaînes de valeurs mondiales est l'une des plus importantes parmi les principales économies émergentes et devrait se poursuivre, portée par une productivité en hausse (productivité du travail - PIB par heure travaillée - en hausse constante depuis 2009 et supérieure à la moyenne de l'OCDE).

La Turquie s'appuie, par ailleurs, sur une production agricole qui lui assure une autosuffisance croissante sur un large spectre de produits (limitant ainsi son exposition aux chocs climatiques et aux fluctuations des prix internationaux) et un secteur de la construction très présent sur les marchés internationaux (en 2018, 46 groupes de construction turcs figuraient dans la liste des « World's Top 250 International Contractors »).

L'adaptabilité et la flexibilité constituent également une marque du secteur productif turc, les entreprises turques étant reconnues pour leur capacité d'adaptation au changement et aux besoins de leurs clients.

### ***Croissance démographique, population jeune et élite mondialisée***

La Turquie connaît une croissance démographique ininterrompue et à un rythme soutenu depuis plus de dix ans (plus de 13% de croissance chaque année). La population est particulièrement jeune (l'âge médian s'élève à 32,4 ans) et bénéficie d'un système éducatif de bon niveau (hausse des dépenses publiques de plus de 24% du PIB depuis 2010 pour les établissements d'enseignement primaire et supérieur, doublement du nombre de jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur depuis 10 ans, etc.). L'accroissement de la population d'âge actif permet de soutenir la croissance du pays sur le long terme et la solidarité intergénérationnelle d'amortir les conséquences des chocs économiques.

A cela s'ajoute une élite éduquée à l'étranger, familiarisée avec les codes culturels et commerciaux internationaux, à la tête notamment des grands groupes familiaux turcs.

*La Turquie jouit d'une capacité de rebond qui, jusqu'à présent, lui a permis de juguler les principales crises qui se sont produites. Si le pays peut compter sur de nombreux facteurs de résilience, la recette pourrait montrer ses limites et ses fragilités exacerbées en l'absence d'une mise en œuvre de mesures structurelles pour améliorer la compétitivité de son tissu économique, réformer la formation afin de l'orienter vers l'innovation, renforcer la gouvernance des institutions, créer un véritable marché des capitaux ou améliorer le fonctionnement du marché du travail (taux de chômage des jeunes élevé, disparités régionales, opportunités de progression limitées, etc.).*

### **Les sorties nettes de capitaux étrangers hors de Turquie au premier trimestre 2020**

Au cours des trois premiers mois de l'année, la Turquie a connu des retraits de capitaux étrangers massifs (-7,1 Mds USD) résultant des incertitudes qui entourent la situation économique et sanitaire du pays après la propagation du coronavirus sur son territoire. Sur 15 semaines consécutives, les investisseurs non-résidents ont vendu 2,2 Mds USD d'actions et 4,9 Mds USD de dette souveraine turque, ce qui place la lire sous pression face aux devises, lesquelles sont recherchées pour se réorienter vers des valeurs refuges. Compte

tenu des estimations de croissance 2020, de l'évolution de la capacité de la Banque centrale turque à défendre sa monnaie et des difficultés que vont devoir surmonter les établissements de crédit locaux, les investisseurs étrangers pourraient rester méfiants et repousser leurs décisions d'investissement.

***La Turquie a enregistré une sortie nette de capitaux sur quinze semaines consécutives, un record.***

Du 20 décembre au 17 avril, soit dix-sept semaines consécutives, la Turquie a enregistré une sortie nette de capitaux étrangers record. Au total, sur les trois premiers mois de l'année 2020, près de 7,1 Mds USD ont quitté le territoire turc : -4,89 Mds USD sur le marché de la dette souveraine turc et -2,24 Mds USD sur le marché action. Alors que l'économie turque semblait retrouver le chemin d'une croissance dynamique et durable (6% en g.a au T4 2019 et un taux de croissance proche de 5% en g.a au T1 2020 selon les dernières estimations), cette fuite de capitaux étrangers est liée, en premier lieu, au développement de la crise sanitaire qui a entraîné une défiance des investisseurs envers les économies des pays émergents. En deuxième lieu, les perspectives de récession de l'activité ont attisé un mouvement de 'flight to quality', les investisseurs préférant céder les actifs risqués (actions et dette des pays émergents) pour privilégier les actifs sans risque (dette des pays développés assortie des meilleures signatures). Enfin, en troisième lieu, cette fuite reflète également une appréciation plus dégradée des risques idiosyncratiques de la Turquie : perspectives des finances publiques en 2020, dans un contexte de déséquilibres macroéconomiques préexistants. Au 27 mars, les non-résidents ne possédaient plus que 6,8% de la dette turque (soit 9,8 Mds USD) - un niveau historiquement faible, contre 7% la semaine précédente et 10,2% au 31 janvier 2020 -, et 16,7% des actions des entreprises cotées (soit 22,3 Mds USD).

Au premier trimestre 2020, la fuite de capitaux étrangers s'est fortement accélérée en rythme mensuel. Les retraits nets de capitaux étrangers ont presque doublé en février (+183%), passant de -878,9 M USD en janvier (-352 M USD en actions, -527 M USD en dette souveraine) à -2,489 Mds USD sur l'ensemble du mois de février (-687,3M USD en actions et -1,802 Md en dette souveraine). Au mois de mars, le rythme de croissance de sorties nettes de capitaux étrangers a certes ralenti par rapport au mois de février (+23%) mais reste sensiblement élevé : au total, sur le mois de mars, les investisseurs non-résidents ont retiré 1,037

Md USD du marché action et 2,028 Md USD du marché de la dette souveraine turque.

Sur le marché action, les banques locales et les compagnies aériennes ont le plus souffert de la perte de confiance des investisseurs étrangers. Au mois de mars, les non-résidents ont vendu l'équivalent de 11,8 Mds USD d'actions pour 10,8 Mds USD d'achats. Les banques turques locales ont été particulièrement ciblées, compte tenu de leur exposition au risque de solvabilité des entreprises turques : les investisseurs étrangers ont vendu 80,7 M USD d'actions de Yapi Kredi, 71,4 M USD de Garanti BBVA et 49 M USD d'Akbank. Les non-résidents se sont également désintéressés de Pegasus Airlines (-40,4 M USD) et de Turkish Airlines (-24,5 M USD), ainsi que du producteur d'acier Eregli Demir Çelik (-66 M USD).

***Les marchés devraient rester méfiants vis-à-vis de l'évolution de la conjoncture économique des émergents et celle, spécifique, de la Turquie***

Les marchés ont naturellement réagi négativement à l'impact du coronavirus sur la production mais une seconde vague de sorties de capitaux des marchés émergents pourraient apparaître. Dans une note publiée le 1<sup>er</sup> avril, l'Institut de la Finance Internationale (IFI) indiquait que les sorties de capitaux s'étaient établies à 83,3 Mds USD dans l'ensemble des grands émergents : -31 Mds USD de dette (soit la 2<sup>ème</sup> plus importante sortie nette de capitaux en rythme mensuel, après le mois d'octobre 2008) et -52,4 Mds USD d'actions (dont -12,3 Mds USD en Chine) – au plus haut depuis que l'IFI relève ces données. Ce mouvement brutal de retraits de capitaux étrangers des marchés émergents au T1 2020, qualifié de « Sudden Stop », qui résulte des fortes incertitudes entourant l'impact du coronavirus sur les performances des entreprises et sur les niveaux de dettes publiques, pourrait se doubler d'une « seconde vague » à mesure que les marchés s'intéressent à l'impact sur la croissance des émergents. Alors que les premières estimations des taux de croissance des principaux partenaires commerciaux de la Turquie affluent (le FMI, dans son World Economic Outlook 2020, prévoit une récession de 7,5% pour l'ensemble de la zone euro et un ralentissement très fort de la croissance de l'activité chinoise, de l'ordre de 1,2% en 2020 contre 6,1% en 2019), cette dernière devrait elle aussi entrer en récession (-5% en 2020 selon le FMI). Dans une note, Moody's indiquait par ailleurs que la Turquie serait la plus durement touchée par la crise, compte tenu du poids du tourisme (13% du PIB) et des secteurs qui lui sont indirectement liés dans l'économie locale. A la

lumière des données officielles sur les taux de croissance des émergents, et donc de la Turquie, les marchés pourraient continuer à retirer leurs capitaux.

Les investisseurs étrangers portent un œil attentif au niveau des réserves de change de la Banque centrale turque. Les réserves nettes se sont établies à 1,5 Md USD à la fin du mois de février, suscitant de fortes interrogations sur la capacité de la Banque centrale de Turquie à pouvoir défendre sa monnaie, et jusqu'à quand. Le prolongement de l'utilisation, par l'institut d'émission turc, de swaps de devises avec les banques publiques locales pour défendre la valeur de la lire pourrait influencer négativement les décisions d'investissements des non-résidents, selon qu'ils considèrent ce modèle soutenable ou non. D'autant plus que le coup d'arrêt brutal subi par le secteur touristique et la chute probable des exportations liée au ralentissement de la demande dans les principaux marchés d'exportations turcs devraient entraîner un recul marqué des rentrées de devises, une détérioration du solde courant et une vraisemblable diminution des réserves de changes. Par ailleurs, les dépôts en devise dans les établissements bancaires turcs ont diminué en mars, passant de 228 Mds USD le 6 mars à 219 Mds USD le 3 avril : autant de devises en moins sur lesquelles la Banque centrale pourrait compter pour les swaps et les réserves obligatoires, lesquelles permettent de financer les réserves de change de manière croissante.

Enfin, l'évolution du secteur bancaire turc pourrait envoyer des signaux négatifs sur la croissance aux investisseurs étrangers, alors que les banques turques sont plus vulnérables qu'elles ne l'étaient avant la crise de change de 2018. En effet, dans un premier temps, le ralentissement, voire la contraction, de l'activité en raison de l'impact du coronavirus mènera irrémédiablement à la fois à une dégradation de la qualité des portefeuilles de prêts des banques turques et à une baisse de la demande de crédits, compte tenu des difficultés que les débiteurs connaîtront pour rembourser leurs créances. Le coût du risque des banques turques, lequel a doublé en 2019 (1,4%) par rapport au niveau pré-crise en 2017 (0,7%), augmentera de nouveau cette année et dégradera le bilan des établissements de crédits. Le taux de NPL, établi à 5,2% en février, devrait enregistrer une hausse sensible d'ici la fin de l'année. Reste à savoir si les mesures annoncées par les autorités locales (limite du Fonds de Garantie de Crédit portée de 25 Mds TRY à 50 Mds TRY, report d'au moins 3 mois des paiements du principal et du service de la dette des entreprises en difficulté, paquet de soutien de l'agence de crédit

export turque Türk Eximbank aux exportateurs, etc.) fourniront un amortissement suffisant pour enrayer la dégradation de la qualité des actifs bancaires. Dès lors, la baisse de la rentabilité des banques turques pourrait entraîner une nouvelle contraction de la distribution de crédits et renchérir le loyer de l'argent pour les entreprises turques, entraînant l'économie dans une seconde phase de baisse de l'activité post-confinement. Dans un second temps, le risque d'une crise de change pèse de nouveau sur la Turquie. La dégradation significative des taux de change renchérit mécaniquement le remboursement de la dette libellée en devises, alors que les entreprises non-financières turques affichaient une dette extérieure de l'ordre de 36% du PIB (soit 274 Mds USD) à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2019. Ainsi, les difficultés de remboursements des entreprises endettées en devises devraient elles aussi peser sur le bilan des banques locales et entraîner un recul de la distribution de crédits, dans un contexte réglementaire dégradé où les commissions et frais perçus par les banques ont été fortement limités et restreignent de facto les sources de revenus des établissements de crédits turcs.

## Les résultats financiers du système bancaire turc pour l'année 2019

Le secteur bancaire turc (pour mémoire, les banques étrangères représentent près de 30% du marché bancaire turc : elles sont exclues de cette analyse, laquelle se concentre uniquement sur le secteur bancaire local, rassemblant des acteurs privés et publics) a enregistré des profits agrégés de 49,2 Mds TRY (7,8 Md EUR), en recul de 9% par rapport à l'année précédente, principalement sous l'effet de l'augmentation du coût du risque, dans un contexte de faible activité durant le premier semestre 2019. La rentabilité du secteur était attendue en progression en 2020 grâce à une accélération de la distribution des crédits dont les coûts sont attractifs dans un environnement de taux d'intérêt réels négatifs. Cependant, le coût du risque aura un impact important sur la profitabilité du secteur. Or, si la crise sanitaire devait se prolonger excessivement ou s'intensifier, le secteur bancaire subirait l'impact négatif de la dégradation de la situation financière de ses débiteurs.

***Malgré le redressement de la marge d'intérêt sur le second semestre, la rentabilité du secteur bancaire turc a sensiblement diminué en 2019***

La politique d'assouplissement monétaire agressive mise en œuvre par la Banque centrale au cours du second semestre de l'année 2019 (le taux directeur du principal outil de refinancement est passé de 24% à

12%) a permis de redresser la marge d'intermédiation des banques au second semestre de l'année. La marge nette d'intérêts est ainsi passée de 3,7% des actifs moyens à près de 3,9% des actifs bancaires moyens entre le premier et le second semestre de l'année, les charges d'intérêts diminuant plus rapidement que les produits d'intérêts. Sur l'ensemble de l'année 2019, les produits des intérêts perçus sur le portefeuille de prêts (les prêts représentent 60,4% du total des banques à la fin de l'année 2019) a progressé par rapport à l'année précédente (ils sont passés de 12,6% des prêts à 12,8% des prêts) tandis que le coût des dépôts (principale source de financement des banques, les dépôts représentent 55,1% du total de bilan des banques) a diminué, passant de 8,1% en 2018 à 7,6% en 2019. In fine, la diminution de la marge d'intermédiation entre 2018 (4,1%) et 2019 (3,9%) s'explique principalement par la chute des revenus perçus sur les portefeuilles de titres, lesquels représentent 13,6% du total de bilan du secteur bancaire à la fin de l'année 2019 : la rentabilité des portefeuilles de titres est en effet passée de 14,6% en 2018 à 11,6% en 2019.

La diminution de la rentabilité des banques en 2019 résulte principalement d'une augmentation du coût du risque et d'un accroissement des pertes sur les opérations de change (dont celles liées aux swaps permettant de convertir l'excédent de dépôts non utilisés en devises pour financer des prêts en monnaie locale). S'agissant, en premier lieu, du coût du risque, les charges de provisionnement se montent à 1,4% du total de bilan du système bancaire, en progression de 30 bps par rapport à l'année précédente : l'effort de provisionnement a donc doublé par rapport à la situation prévalant avant la crise économique (en 2017, l'effort de provisionnement représentait 0,7% du bilan des banques). Le coût du risque reflète ainsi la dégradation de la qualité du portefeuille de crédits des banques : si, officiellement, le taux de créances douteuses et litigieuses (CDL ou NPL-non performing loans) est passé de 3,87% à la fin de l'année 2018 à 5,36% à la fin de l'année 2019, le taux de crédits considérés comme à risque (CDL + crédits classés en phase 2 et restructurés) a quasiment doublé : pour les six premiers établissements de crédit de la Place (représentant collectivement 67% du total de bilan du secteur), 12,2% des crédits peuvent être considérés comme à risque, contre 7,6% à la fin de l'année 2018. Concernant, en second lieu, les charges sur les opérations de change, elles ont doublé par rapport à l'année précédente, passant de 11,6 Mds TRY (1,8 Md EUR) à près de 23 Mds TRY (3,6 Md EUR), ce qui a limité l'impact positif des autres revenus bancaires

(commissions diverses, produits des activités d'assurance, etc.), sous l'effet de la dégradation des marchés de change. Enfin, même si cela est difficile à quantifier précisément, les pénalités et amendes réglementaires ont également pesé sur les coûts des banques, une tendance qui sera probablement accentuée en 2020, l'État étant à la recherche de nouvelles ressources budgétaires.

In fine, la diminution de la rentabilité des banques est sensible. La rentabilité des actifs (ROA) est ainsi passée de 1,5% en 2018 à 1,2% en 2019 et la rentabilité des fonds propres (ROE) a diminué de 13,9% en 2018 à 10,8% en 2019, dans un contexte d'effet de levier inchangé. Le système bancaire turc enregistre ainsi en 2019 la rentabilité la plus médiocre depuis au moins 10 ans.

### ***Les banques publiques et les banques privées affichent des performances contrastées***

Les performances commerciales des banques privées sont meilleures que celles des banques publiques. Ainsi, la marge nette d'intérêts des banques publiques a diminué de 11 bps tandis que celle des banques privées progressait de 13 bps entre 2018 et 2019 : la marge nette d'intérêt des banques privées est ainsi supérieure de 114 bps à celle des banques publiques (4,34% contre 3,20%). Cette performance résulte à la fois de rendements sur les portefeuilles de prêts plus élevés (13,2% dans les banques privées contre 11,9% dans les banques publiques en 2019) et d'un coût des dépôts plus faible dans les banques privées, les banques publiques étant invitées par l'Exécutif à conserver une rémunération attractive pour les déposants. Dans le sillage de la baisse des taux directeurs, les charges d'intérêts sur les dépôts ont donc plus diminué dans les banques privées (- 60 bps) que dans les banques publiques (-40bps) et sont plus faibles dans les banques privées : 7,2% contre 8% dans les banques publiques. Cet effet a été amplifié par la composition des ressources des banques : les dépôts représentent 56,4% des sources de financement des banques privées contre seulement 50,8% dans les banques publiques.

Le coût du risque est significativement plus faible dans les banques publiques. Cela tient notamment à la meilleure qualité du portefeuille de crédits des banques publiques par rapport à celle des banques privées, les secteurs de la construction et de l'énergie, les deux secteurs les plus sinistrés en Turquie du fait de la crise économique et de la crise des changes de l'année 2018 (en particulier, dans le secteur de l'énergie, les prêts et les matières premières importées –pétrole, gaz- sont

facturés en USD et les ressources sont libellées en monnaie locale, ce qui a fragilisé la situation commerciale et financière des entreprises lorsque la lire s'est brutalement dépréciée) étant financés principalement par les banques privées. Les créances douteuses représentaient ainsi officiellement 6,5% du portefeuille de prêts des banques privées contre seulement 3,6% dans les banques publiques. In fine, le coût du risque est deux fois plus élevé dans les banques privées (1,8% du total de leur bilan moyen, en progression de 50 bps par rapport à 2018) que dans les banques publiques (0,9% du total de leur bilan moyen, en progression de 50 bps par rapport à l'année précédente). Cela étant, les banques publiques ont également bénéficié d'une certaine mansuétude de la part du régulateur pour éviter d'afficher une dégradation trop importante de leur portefeuille de crédits en restructurant et prorogeant les prêts en souffrance, ce qui peut contribuer à fausser l'interprétation des données officielles publiées. Les banques privées sont notoirement connues pour être plus rigoureuses dans leur appréciation des risques et dans leur couverture que leurs homologues du secteur public. Cela est encore plus vrai pour les banques privées détenues par des groupes étrangers et bénéficiant d'une plus grande expertise dans la modélisation des risques, par exemple.

La rentabilité des banques publiques est nettement plus faible que celle des banques privées. La rentabilité des actifs (ROA) des banques privées a ainsi diminué de 24 bps entre 2018 (1,51%) et 2019 (1,24%) tandis qu'elle baissait de 43 bps dans les banques publiques (0,96% en 2019 contre 1,39% en 2018). La rentabilité des fonds propres (ROE) affiche un recul encore plus marqué dans les banques publiques (-380 bps ; le ROE est passé de 13,63% en 2018 à 9,83% en 2019) que dans les banques privées (-281 bps ; le ROE est passé de 13,13% à 10,32% en 2019) et ce malgré un effet de levier plus important : le bilan des banques publiques représente 10,2 fois le montant de leurs fonds propres tandis que celui des banques privées ne représente que 8,3 fois le montant de leurs fonds propres en 2019.

*En 2019, la rentabilité du secteur bancaire a diminué, principalement sous l'effet de l'augmentation du coût du risque et d'une diminution de la marge d'intermédiation. Les banques turques affichent ainsi, dans leur ensemble, la plus mauvaise performance depuis 10 ans. La relance de l'activité de crédits et la baisse probable du coût du risque liée à l'accélération de la croissance auraient dû avoir un impact positif en 2020. Malheureusement, la situation sanitaire aura un impact négatif substantiel lié à la baisse de la demande*

*de crédits et à la détérioration de la situation financière des débiteurs. Les principaux soldes de gestion devraient donc être plus dégradés en 2020 qu'ils ne l'étaient en 2019. En outre, une crise des changes est toujours possible en raison des baisses de rentrées de devises attendues, ce qui affaiblira les capacités d'action de la Banque centrale en cas de besoin.*

## Impact du coronavirus sur l'économie géorgienne, mesures de soutien et plan de déconfinement

Privée de sa source principale de revenus (le tourisme), l'économie de la Géorgie est à l'arrêt, ce qui conduira inévitablement à une dégradation des comptes publics et engendrera une intervention massive des bailleurs. Tout le monde s'accorde pour dire que l'économie est entrée en récession. Le plan de soutien du gouvernement, centré dans un premier temps sur le secteur touristique, vise désormais tous les ménages ayant perdu leurs revenus et mobilisera donc significativement les finances publiques. Le plan de soutien public annoncé représente désormais 1,2 Md USD (soit 8% du PIB), largement soutenu par les IFIs qui le financeraient à hauteur de 1,5 Md USD.

***La Banque centrale, estimant la situation du secteur bancaire stable, n'a baissé son taux directeur que le 29 avril, à 8,5%***

Suite à une mission virtuelle, le FMI a revu sa prévision de croissance pour 2020, désormais fixé à -4% du PIB. Selon le ministre des Finances et le Gouverneur de la Banque centrale, les autorités, bien que disposant d'outils budgétaires appropriés pour soutenir l'économie, vont devoir faire appel au soutien massif des bailleurs pour faire face à un triple choc : de la demande, du secteur du tourisme et des entrées de fonds des migrants. Cela étant, la dette publique et le déficit budgétaire étaient faibles en 2019, respectivement 40% et 2,1% du PIB. Le gap de financement est estimé par les autorités entre 1,2 et 1,5 Mrd USD.

Au regard de la situation bancaire au moment du déclenchement de la pandémie, la croissance du portefeuille de crédit et du ratio taux crédit/PIB étaient au-dessus de l'équilibre de long terme. Le Comité de stabilité financière de la Banque centrale a décidé de laisser inchangé le niveau des réserves contracycliques des banques, à 0%. Par ailleurs, la Banque centrale a réduit ses exigences en matière de réserves de capital des banques et a approuvé l'assouplissement des règles de prêts aux personnes physiques.

Du côté de la devise, le risque de réduction des entrées en devises s'est rapidement concrétisé, avec l'arrêt des voyages internationaux, conduisant à la dépréciation forte de la monnaie nationale (jusqu'à 25% le 25 mars). Le 29 avril, la Banque centrale, qui intervient en continu sur les marchés des devises depuis le 1<sup>er</sup> avril, a également réduit son taux directeur de 0,5 points à 8,5%.

***Le gouvernement a annoncé un plan de soutien et de relance par les investissements publics et des mesures fiscales d'un montant de 1,2 Mds USD***

Le premier Ministre a annoncé une mobilisation des ressources budgétaires à hauteur de 1,2 Mrd USD couvrant le soutien aux populations (345 M USD), à l'économie et aux entreprises (720 M USD) et au système de santé (135 M USD), soit au total 8% du PIB. Les milieux d'affaires estiment que ce plan est encore largement insuffisant au regard de la crise, principalement en raison du difficile accès à l'information (mesures, régulations de sécurité, etc.), des incertitudes autour du plan de déconfinement et des charges salariales insuffisamment incitatives pour garder les gens dans l'emploi.

L'effondrement des prix du pétrole, qui bénéficie à l'allègement de la facture énergétique géorgienne, sera surtout accompagné d'une diminution de la demande extérieure et une chute des entrées de fonds des migrants dont la Géorgie est dépendante (Russie, Italie, Azerbaïdjan), mais qui ne s'est par encore concrétisée.

Face à une situation sanitaire grave (593 cas de malades confirmés dont 9 décès au 3 mai), la Géorgie a pris des mesures sévères de confinement qui affectent fortement son économie. Les pertes du secteur touristique sont estimées à 100 M USD par mois en période de printemps et été. Une partie de cette activité est exercée par la population de façon informelle (l'économie grise est estimée entre 20 et 40% du PIB). L'économie serait donc en partie privée de son matelas d'amortissement, ce qui pèse sur la demande. Une reprise du tourisme en juin demeure incertaine malgré un espoir avec le tourisme local. On s'attend également à une dépréciation du marché de l'immobilier et un ralentissement du secteur de la construction.

**Les mesures sociales pour la période d'avril à novembre (345 M USD) :**

paiement d'allocations directes aux populations fragiles et prise en charge par l'Etat des factures des services

publics (eaux, gaz, électricité), aides aux autoentrepreneurs à certaines conditions, aux personnes du secteur informel, aux familles nombreuses, aux importateurs de voitures (en accordant des délais sur le règlement de droits de douanes).

**Les mesures économiques et de soutien aux entreprises (720 M USD) :**

accélération et doublement du remboursement automatique de la TVA, aides directes aux chômeurs du secteur touristique et aux taxis, report jusqu'en novembre 2020 du règlement des taxes sur la propriété et les revenus des personnes morales du secteur du tourisme, suppression pour 6 mois à partir de mai des charges salariales pour la première tranche de 250 USD, subventions des prix des matériaux de construction, subvention des prix de neuf produits alimentaires de base, prise en charge des échéances d'intérêt bancaires au profit de petits entrepreneurs, subvention de crédits, des prêts garantis et restructurations des prêts, investissements publics dans des secteurs nouveaux, financements sans intérêts d'intrants agricoles et annulation des dettes de certains agriculteurs.

***Intervention massive des bailleurs et plan de déconfinement de la Géorgie***

Les autorités estiment le gap financier pour l'année 2020 entre 1,2 et 1,5 Md USD, qu'elles ne pourront couvrir qu'à hauteur de 270 M USD. Le 1<sup>er</sup> mai, le Conseil d'administration du FMI a approuvé la 6<sup>ème</sup> revue du programme EFF (mécanisme élargi de crédit) et prévoit la prolongation d'une année du programme (afin de couvrir la période électorale d'octobre 2020) et une augmentation de quota de 130% (dont 200 M USD rendus immédiatement disponibles). Il n'est pas prévu de recours à d'autres instruments du FMI.

Parmi les principaux bailleurs de la Géorgie, la Banque mondiale a annoncé un soutien de 280 M USD dont 130 M USD nouvellement mobilisés, l'AFD prévoit 230 M EUR d'aides, dont 110 M EUR de nouveaux financements sur les deux programmes existants (efficacité énergétique et santé), la BASD prévoit 500 M USD, KfW 190 M EUR (réallocations et financements nouveaux). Enfin, pour ce qui est de l'Union Européenne, une aide de 70 M EUR pour le secteur privé (dont 20 M EUR nouveaux) est prévue ainsi qu'une aide budgétaire de 180 M EUR, dont 150 M EUR d'AMF (dont le déboursement se ferait en partie par la BEI et la BERD).

Un plan de déconfinement en six phases a été annoncé. Le 27 avril a eu lieu la réouverture partielle des marchés

agricoles, du transport par taxi et des livraisons de tous produits et, enfin, du e-commerce pour certaines entreprises qui pourraient encore souffrir de restrictions dans leurs déplacements entre les principales villes du pays. Le port des masques et la distanciation physique restent obligatoires, le couvre-feu de 21h à 6h est maintenu. La deuxième étape, prévue avec un intervalle de deux semaines, comprendra la levée des restrictions dans la production de matériaux de construction, la maintenance automobile, la réparation des ordinateurs et l'électroménager ainsi que la réouverture de zones de loisirs. La troisième phase prévoit la réouverture de tous les marchés en plein air et de gros (à l'exception de centres commerciaux). La quatrième phase prévoit la réouverture des centres commerciaux, des restaurants, des salons de beauté et des agences bancaires. La cinquième phase verra l'ouverture des autres marchés et du reste du secteur de la restauration. La sixième et dernière phase conduira à la réouverture des centres sportifs et de loisirs, des salles de jeux et de casinos, des hôtels et des institutions d'enseignement.

## Impact du coronavirus et de l'effondrement du cours des hydrocarbures sur l'économie azerbaïdjanaise

### ***Double impact sur la croissance économique et les comptes publics***

En 2019, le PIB azerbaïdjanais s'élevait à 81,7 Mds AZN (48 Mds USD, +2,2%). Le gouvernement prévoyait alors une croissance de 3% en 2020. Si une croissance de 1,1% en g.a a bien été enregistrée au premier trimestre 2020, le Président Aliyev a indiqué le 17 avril 2020 s'attendre à une récession en avril, mai et juin 2020. En effet, les données trimestrielles masquent une baisse du PIB au mois de mars 2020 dans les secteurs pétrolier et non pétrolier.

Les bailleurs de fonds internationaux ont revu leurs estimations de croissance à la baisse pour 2020. Dans leurs dernières publications respectives en avril 2020, la Banque asiatique de développement s'attend à un ralentissement de la croissance du PIB à +0,5% cette année, tandis que la Banque mondiale et le FMI anticipent respectivement une récession de -0,2% et -2,2% pour l'année 2020. Les trois bailleurs de fonds tablent ensuite sur un rebond du PIB en 2021 de +0,7% (FMI), +1,5% (BAsD) et +2,2% (BM). Ces estimations sont cependant à prendre avec un certain recul dans la mesure où elles dépendent du niveau auquel se stabilisera le prix des hydrocarbures à court et moyen

terme, et de la rapidité de l'évolution de la crise sanitaire.

Enfin, la Banque mondiale et le FMI s'attendent tous les deux à une légère accélération de l'inflation à +3,3% en 2020 (contre +2,6% en 2019), qui devrait se stabiliser en 2021 (+3,2% et +2,9% respectivement).

Le budget de l'Azerbaïdjan pour l'année 2020 est construit sur la base d'un baril à 55 USD, prévision relativement prudente à l'automne 2019 lorsque le projet de loi a été soumis au parlement. Selon le FMI, le gouvernement aurait besoin d'un baril à 53 USD pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2020. Les recettes tirées des exportations d'hydrocarbures contribuent à 57% aux ressources budgétaires, via notamment les transferts du fonds souverain SOFAZ (43% des recettes). Un rééquilibrage des dépenses sera donc nécessaire, probablement aux dépens des projets d'investissement (les volets social et militaire étant politiquement sensibles).

Au début de la crise, les autorités ont tenté de rassurer les acteurs économiques sur les risques qui pesaient sur le budget, brandissant un « plan B » budgétaire ayant pour référence un prix du baril à 30-35 USD. Ce dernier s'étant établi à un niveau bien plus bas, la pérennité du budget repose aujourd'hui essentiellement sur les transferts du fonds souverain. Un excédent budgétaire de 2,5 Mds AZN a ainsi été enregistré au premier trimestre 2020 en dépit de la crise, grâce à des recettes fiscales plus importantes que prévu mais surtout à des versements anticipés de SOFAZ (4,6 Mds AZN, soit 1,8 Md AZN de plus que les prévisions).

Les mesures liées à la crise sanitaire auront toutefois un impact positif sur les capacités de perception fiscale de l'État en légalisant une partie de l'économie souterraine. Le système d'autorisation de sortie par SMS introduit par les autorités a déjà permis la déclaration de plus de 60 000 contrats de travail. Le gouvernement compte également verser un revenu de subsistance en avril et mai 2020 à 600 000 travailleurs non déclarés mis sur le carreau par la crise, dont le second versement par transfert bancaire afin de sortir durablement ces travailleurs de l'économie grise.

Les comptes publics azerbaïdjanais demeurent sains, avec une dette publique extérieure sous contrôle et largement garantie par les réserves stratégiques du pays. La dette extérieure totale du pays s'élevait ainsi à 9,91 Mds USD au 1er janvier 2020 soit 19,1% du PIB. Parmi les créanciers principaux figurent la Banque mondiale (1,95 Mds USD) et la Banque asiatique de développement (1,94 Mds USD). Elles sont suivies par la

BERD (326,6 Mds USD), la Banque islamique de développement (299,2 M USD) et la JICA (270,1 M USD). Environ un tiers de la dette est constituée de titres de créance.

Les agences de notation ont toutefois revu les perspectives de l'Azerbaïdjan à la baisse. L'agence Fitch a maintenu la notation du pays à BB+ grâce au taux d'endettement extérieur maîtrisé mais a changé sa perspective de « stable » à « négative » dans le contexte de l'affaissement du prix des hydrocarbures. L'agence Moody's ajoute que la crise sanitaire et économique tirera les prêts non performants à la hausse malgré les mesures prises par les autorités. Moody's rappelle toutefois que les importantes réserves stratégiques et le faible niveau d'endettement du pays devraient garantir sa capacité à soutenir le secteur bancaire.

Concernant le volet commerce extérieur, l'Azerbaïdjan a fermé toutes ses frontières (Géorgie, Turquie, Russie, Iran), mais le fret n'est généralement pas couvert par les restrictions. L'Azerbaïdjan a déjà vu le volume de ses échanges commerciaux s'affaïsser de 10,2% en g.a. au premier trimestre 2020 (6,8 Mds USD) du fait de la crise sanitaire mondiale. La réduction plus rapide des importations par rapport aux exportations (principalement attribuée au ralentissement des achats du Fonds souverain SOFAZ) a toutefois permis au solde excédentaire azerbaïdjanais de progresser de 16,4% en g.a.

Si les échanges commerciaux avec la Russie ont connu une légère hausse au premier trimestre 2020 (+2% en g.a.), les échanges avec la Chine se sont en revanche effondrés (-22% en g.a.) du fait de la division par 3,85 des exportations azerbaïdjanaises (pétrole brut principalement) malgré une progression de 29,9% des importations en provenance de Chine. Les échanges avec la Turquie se poursuivent principalement à travers le corridor ferroviaire du BTK, qui permet également à Ankara d'écouler sa production vers l'Asie centrale à travers la Caspienne.

Enfin, le ferme amarrage de la monnaie nationale au dollar américain pèse sur la compétitivité-prix des exportations azerbaïdjanaises, depuis la dépréciation des monnaies de nombreux partenaires commerciaux du pays (Russie, Turquie, Géorgie, Chine, Ukraine, Kazakhstan).

### ***Amoindrissement des entrées de devises et pression sur le taux de change***

Les oscillations du prix des hydrocarbures ont un impact direct sur les entrées de devises étrangères en

Azerbaïdjan, les hydrocarbures représentant plus de 90% des exportations en valeur. L'effondrement des cours des hydrocarbures avait ainsi contraint les autorités azerbaïdjanaises à procéder à deux dévaluations en 2015, événement traumatisant pour les épargnants en manat azerbaïdjanais (AZN) et pour les agents économiques endettés en devises étrangères. La Banque centrale entretient depuis un taux fixe de 1,7 AZN/USD afin de reconstruire la confiance dans la monnaie nationale. L'affaissement des prix du pétrole depuis le début du mois de mars 2020 rappelle aux agents économiques le spectre de la dévaluation de 2015, et a donc initialement suscité une forte demande en USD. Le niveau de dollarisation des dépôts a ainsi grimpé de 2,8% pour les personnes physiques et de 1,4% pour les personnes morales en mars 2020, avant de se rétablir à un niveau plus bas début avril 2020.

Néanmoins, l'Azerbaïdjan se trouve dans une situation moins critique que lors de l'effondrement des prix du pétrole en 2014. Le niveau de dollarisation des dépôts est plus élevé aujourd'hui qu'en 2014, ce qui réduit la nécessité pour les agents économiques de convertir des AZN en USD. 62% des dépôts sont en AZN aujourd'hui, contre 81% en 2014. Au sens large, la part du manat dans la masse monétaire aurait diminué de 29% entre 2014 et 2020. Le ratio des liquidités hors banques par rapport à la masse monétaire a également diminué de 45% depuis 2014, rendant les banques mieux à même de répondre aux demandes de liquidités des agents économiques. Enfin, la dégradation des échanges du fait de la pandémie réduit les besoins en devises étrangères destinées aux importations.

Le gouverneur de la Banque centrale estime pouvoir garantir la stabilité du marché de change d'ici la fin de l'année. Une nouvelle dévaluation, selon lui, accélérerait l'inflation et, surtout, entamerait à nouveau la confiance dans la monnaie nationale. Le maintien du taux directeur à 7,25% le 19 mars (mettant fin à une série de neuf abaissements successifs) viserait à éviter une fuite des capitaux du pays dans un contexte de pandémie.

Par ailleurs, les interrogations sur la soutenabilité des interventions de SOFAZ sur le marché des devises grandissent. Les réserves stratégiques ont cessé d'augmenter après les interventions de la banque centrale et du fonds souverain SOFAZ sur le marché des devises en mars 2020. Les réserves de la Banque centrale d'Azerbaïdjan ont fondu de 7,1 M USD en mars 2020 (6,4 Mds USD, -0,11%), une intervention modeste au regard des 615 M USD de réserves accumulées en

glissement annuel et des 53 M USD depuis le début de l'année. Cependant SOFAZ a injecté 1,9 Md USD de devises en mars 2020, soit une intervention 3,5 fois supérieure au mois précédent et 3,2 fois supérieure au mois de mars 2019. Sur les trois premiers mois de l'année, SOFAZ a ainsi déboursé 2,7 Mds USD (+78,6% en g.a.).

Les actifs de SOFAZ ont ainsi connu une réduction de 2 Mds USD au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, passant de 43,3 à 41,3 Mds USD. En cause, les versements accélérés au budget de l'État (2,7 Mds USD), les interventions sur le marché des devises (2,8 Mds USD) et la baisse de la valeur des actifs financiers du fonds souverain. Pour référence, au premier trimestre 2019 les comptes de SOFAZ connaissaient un excédent de 3,3 Mds USD. Étant donné que la chute des prix du pétrole n'a eu lieu qu'en mars, les sorties du SOFAZ au 2<sup>ème</sup> trimestre devraient être bien plus importantes.

### **Conséquences pour l'emploi et par secteur d'activité**

Le FMI, seule institution financière internationale à avoir dévoilé ses prévisions de chômage pour l'Azerbaïdjan, estime que le taux restera inchangé à 5,0% en 2020 et 2021. A court terme cependant, les mesures de confinement en place jusqu'au 4 mai 2020 ont mis à l'arrêt une grande partie de l'économie et le gouvernement a déployé un ambitieux dispositif de soutien au chômage.

L'activité des grands groupes énergétiques semble pour l'instant se poursuivre, BP et TOTAL ayant récemment confirmé leurs projets en cours. On notera également la confirmation en mars 2020 de l'exploitation d'un nouveau champ pétro gazier entre la compagnie nationale pétrolière SOCAR et le norvégien Equinor, ainsi que la conclusion en avril 2020 du rachat par le groupe hongrois MOL des parts de l'américain Chevron dans le champ ACG et l'oléoduc BTC.

Suite à l'accord trouvé entre l'OPEP et ses principaux partenaires, l'Azerbaïdjan va toutefois baisser sa production de pétrole pendant 2 ans. Le pays s'est engagé à baisser en trois temps sa production : sur la période mai-juin, le pays produira 554 000 barils par jour, soit une baisse de 23% par rapport à 2018 (et 19% par rapport à la production de mars 2020) ; pour la période juillet-décembre, l'Azerbaïdjan ne pourra pas produire plus de 587 000 barils par jour (baisse de 18% par rapport à 2018) ; enfin, entre janvier 2021 et avril 2022, le pays devra produire moins de 620 000 barils par jour (baisse de 14% par rapport à 2018). Au premier trimestre 2020, l'Azerbaïdjan a exporté 7,6 M t de pétrole brut (-1,6% en g.a.).

La fermeture, jusqu'à nouvel ordre, des frontières pour le transport de passagers a mis à l'arrêt le secteur du tourisme. En 2019, les touristes en Azerbaïdjan provenaient principalement de Russie (29,4 %), Géorgie (22,9 %), Turquie (10 %) et d'Iran (8,1%).

Enfin, le secteur de l'agriculture, grand pourvoyeur d'emplois, est largement épargné par la crise. Les semis se déroulent comme prévu et les machines agricoles peuvent circuler librement dans les régions du pays, bien que la circulation des véhicules dans le pays soit limitée en raison de la lutte contre le coronavirus. Malgré l'interdiction des membres de l'Union économique eurasiatique d'exporter certains produits alimentaires jusqu'au 30 juin 2020 afin d'assurer leur autosuffisance alimentaire, le ministre de l'Économie M. JABBAROV a noté que l'Azerbaïdjan ne souffrait pas de problèmes d'approvisionnement d'un point de vue alimentaire et que l'État disposait de réserves suffisantes en cas de force majeure.

### **Réactions des autorités azerbaïdjanaises à la crise sanitaire et à l'effondrement du cours des hydrocarbures**

#### ***Programme de soutien économique de 2,1 Mds USD, soit 4,3% du PIB annuel***

Le 31 mars 2020, le ministère de l'Économie a présenté le programme de soutien économique du gouvernement, qui vise explicitement à contrer les effets négatifs de la crise sanitaire mais aussi de l'affaissement des cours des hydrocarbures. Révisé à la hausse le 17 avril 2020, le programme représente un coût de 3,5 Mds AZN (environ 1,89 Md EUR) soit 4,3% du PIB du pays. Pour mémoire, le plan de soutien était initialement estimé à 1 Md AZN au 19 mars 2020, puis à 2,5 Mds AZN au 31 mars 2020.

Le bon paiement des salaires et le maintien des emplois sont un prérequis afin de bénéficier du soutien des autorités en matière fiscale ou dans le cadre du mécanisme de soutien aux crédits des entreprises ; des contrôles seront effectués par les ministères compétents, qui se réservent le droit de saisir les montants de soutien versés aux personnes morales qui procéderaient à des réductions d'effectifs. Les entités ne souhaitant pas bénéficier du programme de soutien ou n'y étant pas éligibles peuvent toutefois procéder à des licenciements, réduire les salaires et imposer des congés avec ou sans solde à leurs employés tant que ces procédures respectent le droit du travail existant. Les modalités de ces mesures d'ajustement doivent

notamment être inscrites dans le contrat de travail signé avec le salarié afin d'être autorisées.

#### Déploiement d'un éventail d'allègements fiscaux jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021

- Les contribuables des 20 domaines d'activité les plus touchés par la crise (dont le transport routier de voyageurs - taxis compris -, l'hôtellerie, les voyagistes, le transport et la livraison de marchandises sur commande, la restauration, l'organisation d'expositions, la scène, les loisirs et divertissements, les cinémas, théâtres et musées, les installations sportives et de santé, etc.) bénéficieront notamment d'une exonération d'impôts sur la propriété foncière, d'une réduction de 75% des impôts sur les bénéfices et les revenus, de la division par deux du taux d'imposition pour la location de biens immobiliers pour les particuliers (soit de 14% à 7%), et d'une remise de 50% du montant simplifié de la TVA sur la restauration et les activités de transport de passagers.
- Les micro-entrepreneurs bénéficieront d'une réduction de moitié de l'impôt simplifié pour toute l'année fiscale 2020 (passant de 2% du chiffre d'affaires à 1%), ainsi que d'une exonération fiscale pour le calcul et le paiement des impôts en cours.
- Enfin, l'ensemble des entités commerciales bénéficiera d'une exonération de la TVA pour l'importation de certains produits alimentaires et médicaux approuvés par le PR, ainsi que pour les mesures sanitaires préventives mises en œuvre, notamment les dépenses engagées pour les activités de désinfection.

#### Mise en place d'un programme de soutien aux crédits aux entreprises

- L'État garantira les nouveaux crédits bancaires accordés aux entreprises jusqu'à 500 M AZN d'engagements. Les garanties publiques pourront couvrir jusqu'à 60% des prêts, dont le taux d'intérêt ne doit pas dépasser 15% p.a. et dont la maturité ne doit pas excéder 3 ans. L'État pourra également prendre en charge le remboursement de 50% des intérêts sur les prêts. Coût estimé à 20 M AZN.
- L'État garantira aussi les crédits bancaires existants des entreprises jusqu'à 1 Md AZN d'engagements. L'État pourra prendre en charge les intérêts des prêts bancaires existants (jusqu'à 10%) pour un an, sous condition pour l'entreprise d'être un « payeur exemplaire », mais indépendamment de la durée

du prêt et du taux d'intérêt. Coût estimé à 50 M AZN.

- Les versements se feront par le biais du Fonds de développement de l'entrepreneuriat, organe dépendant du ministère de l'Économie qui octroie des crédits concessionnels (5% p.a.) au secteur privé.

#### Introduction d'un mécanisme public de soutien aux salaires

Afin d'éviter les licenciements, l'État prend partiellement en charge le paiement des salaires de 304 600 salariés des 20 domaines d'activité les plus exposés à la crise : l'État paiera l'intégralité des salaires des travailleurs pour les 11 domaines d'activités mis à l'arrêt complet par la crise (restauration, services, tourisme, hôtellerie, etc.) et 50% des salaires d'avril et de mai des travailleurs des 9 autres domaines d'activités ayant subi des pertes d'activité d'au moins 70%. Les versements sont cependant plafonnés au niveau du salaire moyen (712 AZN) et sont effectués en deux fois (avril et mai 2020). Les premiers montants ont été versés le 09 avril 2020. Coût des mesures : 215 M AZN. Rappelons également que l'État s'est engagé au bon versement des salaires du secteur public (1 M de personnes) malgré la mise au chômage technique de la majorité d'entre eux à la suite des mesures de confinement. L'État apporte par ailleurs un soutien financier à 292 400 micro-entrepreneurs d'un montant équivalent aux impôts versés pour 2019 (jusqu'à 5 000 AZN). Coût de la mesure : 80 M AZN.

#### Protection et renforcement des dépenses sociales

- Assistance aux 600 000 travailleurs de l'économie souterraine ayant perdu leur emploi. Non éligibles au chômage puisque non déclarés, le gouvernement leur versera un montant correspondant au revenu de subsistance (190 AZN) pour avril et mai 2020, dont le second mois par virement bancaire afin de sortir durablement ces travailleurs de l'économie grise. Les versements pour avril ont commencé le 09 avril 2020 et devraient se poursuivre jusqu'à la première semaine de mai 2020 ; le second virement devrait être plus rapide puisque dématérialisé.
- Accélération du programme de création d'emplois « sociaux » publics pour les chômeurs. Politique du gouvernement démarrée il y a 4 ans, le budget pour l'année 2020 prévoyait la création de 37 000 emplois sociaux ; cet objectif a été porté à 50 000 lors du premier plan de soutien à la crise, puis à 90 000 le 17 avril. Ces emplois sont rémunérés au moins au salaire minimum (250 AZN).

- Extension des allocations de chômage à 20 000 bénéficiaires supplémentaires (20 M AZN) ;
- Allocation de 90 M AZN supplémentaires pour fournir des prêts et garanties hypothécaires concessionnels afin de soutenir l'activité du secteur de la construction et de garantir l'accès au logement ;
- Relèvement des plafonds de consommation d'électricité dans le contexte de confinement généralisé (coût estimé à 10 M AZN). Le palier à partir duquel le prix du kWh passe de 0,07 AZN à 0,11 AZN passe ainsi temporairement de 300 kWh à 400 kWh ;
- Soutien financier aux frais de scolarité des étudiants appartenant à des familles socialement vulnérables (40 M AZN).

#### Mesures à venir

La Banque centrale annoncera prochainement des mesures qui s'inscriront dans le plan de soutien du gouvernement. Sont notamment évoquées la possibilité de geler les dettes des particuliers pendant la période de confinement ainsi que des mesures relatives aux prêts aux entreprises permettant aux banques d'assouplir les paiements des intérêts en cours, de restructurer les dettes et de réviser leur maturité. Enfin, un programme de 280 M AZN de soutien aux entreprises engagées dans des activités de transport de passagers est en cours d'élaboration.

#### ***Autres mesures spécifiques à chacune des crises***

##### Effondrement du prix des hydrocarbures

Le gouverneur de la Banque centrale a déclaré que les banques commerciales détenaient suffisamment de devises pour répondre à la demande de leurs clients, et que le gouvernement et la Banque centrale avaient développé un « plan B » pour un prix du baril entre 30 et 35 USD.

L'extension de la garantie de la totalité des dépôts bancaires jusqu'au 09 décembre 2020 lors de la première session du nouveau Parlement le 10 mars 2020 visait aussi à réduire le risque de panique bancaire, mais la courte durée de l'extension (9 mois) interroge les agents économiques. Pour rappel, cette garantie couvre les dépôts sans plafond tant que ces derniers génèrent des intérêts annuels inférieurs à 10% et 2,5% en devises étrangères.

Le 19 mars 2020, un point d'inflexion a cependant été marqué dans la politique monétaire du pays. La Banque centrale a mis fin à une série de neuf relaxes successives

de son taux directeur, le laissant à 7,25% alors qu'il avait connu une réduction graduelle depuis début 2019, afin d'éviter une fuite des capitaux du pays dans un contexte où la pandémie, les mesures de quarantaine et l'effondrement des cours des hydrocarbures avaient mis à mal la confiance dans la monnaie nationale. Le niveau de dollarisation des dépôts a ainsi grimpé de 2,8% pour les personnes physiques et de 1,4% pour les personnes morales en mars 2020, avant de diminuer en avril 2020.

La BCA estime pouvoir garantir la stabilité du marché de change d'ici la fin de l'année. Le gouverneur a réitéré son opposition à un ajustement du taux de change, qui aurait selon lui un impact immédiat sur l'inflation, et souligne que ses priorités sont de fournir suffisamment de liquidités au marché, de prendre des mesures contre les spéculateurs et d'éviter l'émergence d'un marché noir. Les réserves de la Banque centrale d'Azerbaïdjan ont fondu de 7,1 M USD en mars 2020 (6,4 Mds USD, - 0,11%), une intervention modeste au regard des 615 M USD de réserves accumulées en glissement annuel et des 53 M USD sur les trois premiers mois de l'année. Afin de limiter les risques de fuite des capitaux, les personnes physiques ne peuvent pas acheter plus de 20 000 AZN de devises étrangères en liquide par an. Par ailleurs, tous les virements en devises sortant du pays sont désormais approuvés au cas par cas par la Banque centrale, une priorité étant accordée à l'importation de médicaments et de produits alimentaires.

Par ailleurs, acteur central de la stabilisation de l'économie azerbaïdjanaise, les réserves de SOFAZ ont déjà fondu de 43,3 Mds USD à 41,3 Mds USD au premier trimestre 2020. SOFAZ avait ainsi prévu d'injecter 6,8 Mds USD de devises dans l'économie azerbaïdjanaise en 2020, mais a déjà procédé au déboursement de 2,8 Mds USD de devises au Q1 2020 (+78,6% en g.a., dont 1,9 Md USD de devises en mars 2020). Les transferts du fonds souverain au budget de l'État ont également été accélérés, avec 4,6 Mds AZN versés au Q1 2020 soit 1,8 Md AZN de plus que prévu.

##### Pandémie du coronavirus

Un décret présidentiel du 19 mars 2020 a créé le Fonds de réponse au coronavirus, qui a pour objectif d'endiguer la propagation du virus dans le pays en soutenant financièrement le système de santé du pays et qui accepte les dons des entités publiques, des personnes morales et physiques. Au 22 avril 2020, 113 M AZN avaient été collectés. Le fonds n'a pas encore été mobilisé, mais un décret du 11 avril 2020 prévoit d'effectuer les dépenses en gré à gré sous la

supervision d'un Conseil de contrôle public, et non par appels d'offre.

Malgré la mise à disposition de fonds par les institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI et BERD notamment) pour répondre aux conséquences de la crise sanitaire mondiale, il est à ce jour peu probable que le gouvernement azerbaïdjanais fasse appel à l'endettement extérieur malgré la baisse attendue de ses revenus. Les déclarations récentes du gouvernement vantent le fait d'avoir été capable de s'appuyer sur les réserves nationales face à la crise actuelle contrairement à l'Ukraine et la Géorgie, et le PR continue à voir dans le bas niveau de la dette extérieure la clé de la bonne notation du pays par les agences Fitch et Moody's.

## Réactions des autorités turkmènes à l'effondrement du cours des hydrocarbures et au coronavirus

### *Conséquences croisées des deux chocs externes sur l'économie turkmène*

#### Une économie sensible aux fluctuations du prix des hydrocarbures

Selon le dernier rapport de la Banque asiatique de développement publié en avril 2020, les exportations turkmènes sont les plus concentrées d'Asie centrale, avec une part des hydrocarbures de 90,1% en 2018. Cette dépendance aux exportations pétrolières et gazières constitue une vulnérabilité importante de l'économie du pays, qui en a fait l'expérience lors de la chute des cours en 2014-2015. La balance commerciale du Turkménistan serait déjà passée d'un excédent de 5,7% du PIB en 2018 à un déficit de 0,6% du PIB en 2019, en raison du ralentissement des exportations et de la stabilisation des importations et cela malgré l'augmentation des volumes de gaz importés par la Chine et la reprise des ventes vers la Russie.

La réduction des revenus tirés des hydrocarbures risque ainsi d'accélérer la dégradation des comptes publics turkmènes constatée en 2019. Le Turkménistan a continué de faire appel à l'emprunt extérieur pour financer les grands projets d'infrastructure l'année dernière, contribuant à faire passer la dette extérieure à 27,1% du PIB fin 2019 (contre 25,4 % fin 2018). Disposant de recettes plus faibles que prévu en 2020, le gouvernement devra recourir davantage à l'endettement s'il entend maintenir son programme d'investissement agréé pour 2020. Les grands projets dont il est friand nécessitant des importations d'équipements et de services, la Banque asiatique de

développement estime que le déficit des comptes courants devrait se creuser pour atteindre 3 à 5 % du PIB en 2020 et 2021, poussant la dette extérieure à 30 % du PIB en 2020 ou 2021, et cela sans prendre en compte la baisse du cours des hydrocarbures. Le FMI table sur un déficit du compte courant de 1,4% du PIB en 2020 et 0,4% du PIB en 2021.

Le secteur non pétrolier dépend en grande partie des revenus issus de la vente d'hydrocarbures qui financent la politique de substitution aux importations du gouvernement (transformation agricole, industrie légère et produits alimentaires, matériaux de construction et produits chimiques) et les grands projets d'investissement de l'État. Moteur traditionnel de l'industrie, ces derniers ont déjà glissé de 28,2% du PIB en 2018 à 24,4% en 2019, selon les estimations du FMI. Enfin, les projets de diversification de l'économie se sont essentiellement concentrés dans l'aval de l'extraction des hydrocarbures (traitement du gaz naturel, production de carburants, produits pétrochimiques et engrais).

#### Conséquences de la pandémie du coronavirus

La crise sanitaire affecte essentiellement le commerce extérieur du pays, qui, selon les autorités, demeure épargné par la pandémie. Les frontières avec l'Iran ont été fermées et le ralentissement de la demande chinoise s'est fait ressentir sur ses importations gazières y compris en provenance du Turkménistan. Ainsi, selon les douanes chinoises, le Turkménistan a subi une baisse de 10,4% de ses exportations gazières en volume vers la Chine durant les deux premiers mois de l'année. Si les importations de gaz naturel turkmène sont à la baisse pour la période janvier-février 2020, la demande gazière chinoise, bien que ralentie, demeure à la hausse (+2,8% en g.a), y compris pour les importations par gazoduc (+3,6% en g.a). Au-delà du ralentissement des volumes importés et de la chute des prix, le gaz turkmène semble avoir fait les frais de l'émergence de nouveaux fournisseurs par gazoduc, à savoir la Russie (+954,2% sur la même période) et le Kazakhstan (+46,5%). Les données pour mars seront probablement moins encourageantes pour Moscou et Nour-Soultan, du fait des travaux en cours sur le gazoduc Puissance de Sibérie et des réductions d'exportations gazières (-25%) annoncées par le Kazakhstan à la suite de l'exception de force majeure déclarée par la Chine.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, la croissance du PIB turkmène se serait toutefois maintenue à 6,3 % et les salaires auraient augmenté de 10 %, selon le gouvernement. La Banque asiatique de développement s'attend en revanche à un ralentissement de la croissance à 6,0% en

2020 et 5,8% en 2021 (contre 6,3% en 2019). Le FMI prévoit un ralentissement plus marqué mais un rebond plus rapide avec 1,8% de croissance en 2020 et 6,4% de croissance en 2021. Fitch Solutions, entité liée mais distincte de l'agence de notation Fitch Ratings, table en revanche sur une croissance bien plus basse de 1,4% en 2020.

Par ailleurs, la fermeture des frontières et les restrictions sur les déplacements à l'intérieur du pays ont réduit l'offre de produits alimentaires, tirant les prix à la hausse dans les bazars de la capitale. Les prix subventionnés dans les magasins d'État restent stables mais la demande élevée a contraint ces derniers à rationner leurs marchandises face à un déséquilibre entre la demande et l'offre.

Enfin, la Banque asiatique de développement et le FMI estiment respectivement que l'inflation s'élèvera à 13% et 8% en 2020, puis ralentira à 8% et 6% en 2021. La raréfaction des devises étrangères contribue au renchérissement des importations, ce qui pèse sur le pouvoir d'achat des ménages.

### ***Réponse économique apportée par les autorités***

Les mesures de contrôle des capitaux se renforcent dans le contexte d'affaissement des prix des hydrocarbures et donc de baisse des revenus en devises. Selon un document consulté par Reuters en mars 2020, la Banque centrale du Turkménistan aurait réduit de 500 à 300 USD/mois le montant des devises étrangères que les citoyens sont autorisés à acheter en les faisant déposer sur leur carte bancaire. Pour rappel, le change de devises en numéraire est interdit depuis janvier 2016. La limite des virements sortants aurait été réduite de 300 à 200 USD/mois, selon le même document. Depuis le 1<sup>er</sup> avril, les employés des entreprises et organisations étrangères sont également requis d'être payés en monnaie nationale, au taux officiel, et non plus en devises étrangères. Les salaires en USD peuvent toutefois être versés sur une carte Visa et utilisés lors de voyages à l'étranger, une option qui demeure peu attractive en raison de la limite de dépenses journalières de 50 USD/jour et de l'impossibilité de sortir du territoire turkmène dans le contexte actuel de fermeture des frontières.

Au-delà des devises étrangères, les transactions en monnaie nationale semblent être soumises à des restrictions de plus en plus strictes. Le montant des transactions quotidiennes par carte bancaire serait désormais limité afin de réduire les achats en gros alors que de nombreux magasins font face à des pénuries de produits de base. Pour mémoire, les salaires, pensions,

indemnités et allocations, ainsi que les revenus des agriculteurs sont versés sur des cartes bancaires, et certains magasins d'État où les marchandises sont vendues à des taux subventionnés refusent d'accepter les paiements en espèces depuis la fin de l'année dernière. Depuis le 6 avril, ces magasins d'État refuseraient d'accepter les paiements par cartes émises par la Banque d'État pour les affaires économiques étrangères (Turkmenvnesheconombank). L'accès au liquide semble également se réduire, depuis les premières limites imposées par les autorités en février 2018 (1 000 TMT/jour), ramenées à 800 TMT/jour en novembre 2019. Les retraits dans la capitale Achgabat et dans la ville de Darganata semblent désormais limités à 100 TMT/jour ; les distributeurs de billets dans les villes de Turkmenbashi, Avaza et Lebap étaient apparemment vides début avril 2020.

Un ajustement du taux de change pourrait se profiler au niveau de 8-10 TMT/USD. Le taux de change officiel est fixé à 3,5 TMT/USD depuis 2015, quand le taux au marché noir aurait dépassé les 20 TMT/USD en avril 2020.

Anticipant des recettes amoindries, le Président a ordonné au Vice-Premier ministre Durdilyev de rationaliser les projets de construction. Une liste complète des projets retenus devait être présentée le 10 avril mais aucun détail n'a été publié au 24 avril 2020. Ont déjà été cités comme prioritaires l'anneau énergétique à l'intérieur du pays et la mise en œuvre du projet d'exportation d'électricité vers l'Afghanistan et le Pakistan (TAP), pan important de la diversification des exportations turkmènes. Le TAP, soutenu par la Banque asiatique de développement, longe le projet TAPI de gazoduc vers l'Inde et devrait permettre le transfert d'au moins 2 000 MW dans sa première phase. Le projet de construction du nouveau centre administratif de la province d'Ahal, supervisée par le fils du Président, est également épargné.

Après avoir connu des pénuries alimentaires dans certaines régions qui ont suscité un rare mécontentement social, les autorités ont mis l'accent sur la substitution aux importations de nombreux produits alimentaires avec pour objectif d'accroître largement l'autosuffisance de ce secteur. Le Président a ainsi rappelé l'importance des récoltes de blé et de coton à venir, assuré que les semis se poursuivront dans les délais et garanti le fonctionnement sans interruption des machines agricoles. Le chef de l'État a également ordonné d'étendre la superficie des cultures de légumes et de pommes de terre notamment, afin d'augmenter leur production et ainsi réduire les

importations. Enfin, des mesures seront prochainement annoncées pour développer le secteur de l'élevage. Afin d'augmenter la productivité du secteur agricole, l'exécutif souhaite plus généralement accélérer le rythme des travaux sur l'introduction d'un système de gestion électronique.

Enfin, un soutien économique devrait être apporté au maillage industriel du pays, sous la forme de report d'impôts pour certaines entreprises et à travers l'extension du programme de crédits aux petites et moyennes entreprises (PME). Selon la Banque asiatique de développement, ce soutien ciblé du gouvernement aux PME s'était révélé efficace en 2019, augmentant la production de produits de substitution aux importations pour les matériaux de construction et dans l'industrie légère (principalement le textile et les produits alimentaires). La production locale répond désormais à une grande partie de la demande intérieure.

Le secteur des transports (aérien en particulier), majoritairement public, devrait lui aussi bénéficier d'une prolongation du délai de paiement des impôts et des échéances de crédits.

## STRATEGIES SECTORIELLES

### Impact du coronavirus sur les principaux secteurs d'activité de l'économie turque

Les secteurs clés de l'économie turque sont diversement affectés par le choc de demande lié à la crise du coronavirus. Les autorités turques n'ont pas souhaité mettre en place un confinement total afin de permettre aux entreprises, notamment industrielles, de continuer à fonctionner.

Dans le secteur manufacturier, après cinq mois de hausse ininterrompue, la production industrielle diminue depuis mars (l'indice PMI manufacturier est inférieur à 50, indiquant une très forte contraction de l'activité du secteur). L'industrie turque est affectée par la chute de la demande interne et externe (-18% en mars et probablement entre -70% et -90% en avril), la hausse du coût des intrants et les ruptures dans les chaînes d'approvisionnement (le délai de livraison des fournisseurs a connu sa seconde plus forte hausse depuis 2005). En mars, le taux d'utilisation des capacités de production a enregistré une baisse de 13,4 points en g.a pour atteindre 61%. Signe d'une baisse significative de l'activité, les entreprises du secteur manufacturier représentent environ 40% des entreprises ayant fait une demande de chômage partiel. Si les secteurs industriels traditionnels (automobile, textile et produits

miniers) sont particulièrement affectés, certains domaines (pharmacie ou agro-alimentaire) ont pu maintenir un assez bon niveau d'activité :

- Au plus tard fin mars, tous les sites de production automobile (Oyak Renault, Ford Otosan, Honda, Mercedes ou encore Toyota) avaient suspendu leur production. En mars, la production s'était déjà contractée de 22% en g.a et les exportations avaient diminué de 30% en g.a (en particulier, les exportations vers l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni ont baissé respectivement de 25%, de 46% et de 26% en g.a). Les équipementiers ont également été particulièrement affectés, une enquête menée par TAYSAD indiquant que 40 % d'entre eux avaient déclaré la suspension complète de leur production et que 50 % travaillaient à temps partiel. La capacité installée utilisée aurait ainsi diminué de 40%. Le redémarrage du secteur est en cours, de manière progressive. De leur côté, les constructeurs de tracteurs (Hattat Traktor, Turk Traktor, Anadolu Isuzu) ont relancé leur production depuis une dizaine de jours en raison de commandes sur les marchés intérieurs et extérieurs.
- L'activité du secteur du textile est interrompue à hauteur de 90% jusqu'à fin avril, en raison d'une baisse significative des commandes (notamment en provenance de l'UE, son principal débouché), des difficultés d'approvisionnement en intrants et des problèmes de trésorerie. La baisse des exportations du secteur pourrait atteindre 70 à 80% en avril et mai après une contraction de 27% en mars. En revanche, les entreprises qui ont pu se réorienter vers les équipements de protection individuelle poursuivent leurs activités.
- Après une année 2019 déjà difficile, la crise sanitaire a fortement pénalisé le secteur sidérurgique en ce début d'année. Au 1er trimestre, les exportations d'acier turc ont diminué de 15 % en g.a et, plus spécifiquement, de 25% en mars. La baisse de la demande en provenance des industries utilisatrices de fer et d'acier (automobile et construction en tête), aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, a pesé sur l'activité du secteur. Néanmoins, si certaines usines ont réduit leur capacité de production, aucun arrêt de la production de fer ou d'acier n'a été observé. In fine, l'activité sidérurgique se serait contractée de 30 à 40%.
- Le secteur pharmaceutique et des dispositifs médicaux maintient sa production (les usines de médicaments fonctionnent à 80-90% de leur capacité) et, pour la fabrication de molécules

particulièrement recherchées (produits injectables de réanimation notamment), certaines usines atteignent même le maximum de leur capacité de production. Néanmoins, l'approvisionnement en intrants pose problème (notamment certains principes actifs en provenance de Chine et d'Inde) et les ventes de médicaments dans les pharmacies ont diminué de 25% entre janvier et mars 2020 (produits hospitaliers inclus, la demande en médicaments a diminué de 40%) en raison de la baisse de la fréquentation des patients hors coronavirus.

- L'industrie aéronautique se maintient en activité mais de manière très ralentie. L'effondrement global du secteur aérien pèse très fortement sur les commandes vis-à-vis de la sous-traitance turque, dont la production se serait contractée de 60%. Ce secteur bénéficie du soutien des programmes militaires.
- L'industrie agro-alimentaire n'a pas souffert de la crise du coronavirus, soutenue par une importante consommation domestique en produits alimentaires (voir ci-dessous).

Le secteur de la distribution enregistre une baisse significative d'activité, plus de 70% des points de ventes étant fermés. Malgré l'ouverture des supermarchés et des chaînes de hard discount, les clients, en particulier dans les grandes villes, se tournent vers les achats en ligne pour les produits alimentaires et les autres produits de consommation de base. A titre d'exemple, Migros, l'une des plus grandes chaînes de supermarchés du pays, a presque triplé les livraisons à domicile au cours des deux dernières semaines.

Alors que le début de l'année semblait prometteur pour le tourisme (hausse du nombre de visiteurs étrangers de 16,1% en g.a en janvier et de 3,8% en g.a en février), le secteur est sévèrement touché par la crise sanitaire. Les revenus tirés du tourisme (13% du PIB turc) pourraient, à minima, être divisés par deux. En effet, le taux d'occupation des hôtels du pays a été ramené de 63,8% en mars 2019 à 28,6% en mars 2020, soit une baisse de 55,2% en g.a. Le ministère du Tourisme, qui mise sur une reprise du tourisme après le ramadan, envisage la création d'une certification « covid free » destinée aux hôtels du pays afin de rassurer la clientèle.

Les projets d'infrastructure en cours (à l'image des divers chantiers du métro d'Istanbul ou des travaux de voirie des grandes villes) continuent mais de manière ralentie, sauf quelques grands chantiers dont ceux des nouveaux hôpitaux d'Istanbul (construction sous 45 jours) qui se poursuivent normalement. Dans son

ensemble, le secteur de la construction est confronté à une baisse d'activité, au moins 15% des chantiers étant à l'arrêt. Les entreprises du secteur ralentissent leur activité à des fins préventives, parfois sous la pression de leurs salariés inquiets (un problème de disponibilité de la main d'œuvre est apparu à Istanbul), ou interrompent temporairement les travaux dans certains projets, et pourraient être confrontées assez rapidement à des problèmes d'approvisionnement en matières premières.

La logistique et les transports sont affectés par la chute de la consommation domestique, le ralentissement de la production industrielle ainsi que par l'effondrement des exportations. Toutefois, les entreprises du secteur n'ont pas cessé leur activité (terminaux maritimes et aéroportuaires, douanes, entrepôts, transporteurs routiers et maritimes continuent à assurer les fonctions qui exigent une présence physique) et l'impact varie selon les modes de transport. La logistique aérienne voit ses capacités fortement contraintes en raison de l'augmentation des prix du fret aérien, la logistique routière connaît des difficultés (congestion aux frontières terrestres et difficultés dans l'accès aux visas pour les conducteurs) et le transport maritime fait face à une réduction des fréquences des lignes maritimes tandis que la logistique ferroviaire s'impose en alternative au transport routier (depuis le début de la crise, la ligne Bakou-Tbilissi-Kars a permis le transport de 55 000 tonnes de marchandises diverses vers le Caucase et l'Asie Centrale).

Le secteur agricole (voir ci-dessous) fait exception et continue à bien performer, la production agricole étant soutenue par la demande interne et par les nombreuses mesures de soutien des autorités.

*L'absence de confinement total en Turquie a très certainement permis aux entreprises de maintenir une partie de leur activité (environ la moitié des salariés sont toujours actifs), de même que les mesures de soutien des autorités (mise en place du chômage partiel, compensation des pertes de revenus, aides de trésorerie), permettant ainsi d'éviter le pire. Néanmoins, les entreprises sont affectées par la diminution de la demande interne et externe, la hausse du coût des intrants et des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement. Pour nombre d'entreprises, le redémarrage de l'activité n'interviendra que de manière très progressive à partir de juillet/août.*

## Impact du coronavirus sur le secteur agricole et agro-alimentaire

### ***Un secteur économique globalement moins affecté que les autres, du fait de l'augmentation de la demande intérieure***

Le secteur agricole et de l'alimentation est celui qui souffre le moins de la crise du coronavirus en Turquie. En effet, les mesures de confinement ont entraîné un surcroît de demande en produits alimentaires. La production continue à progresser, soutenue par les achats de précaution et par l'arrêt de la restauration hors domicile. Les ventes de pâtes, farine, levure et produits laitiers (compensant la plupart du temps la baisse de la demande des secteurs de la restauration et de l'hôtellerie) ont particulièrement augmenté.

### ***Des perturbations ne sont toutefois pas à exclure***

#### Liées aux importations d'intrants....

Certains secteurs, très utilisateurs d'intrants importés (comme les semences, les engrais ou l'alimentation animale) sont affectés, d'une part, par l'allongement des délais d'importation et, d'autre part, par la dévaluation de la lire turque. Pour les semences, l'impact se manifesterait plus particulièrement à l'automne pour les semis. Ainsi, le secteur minotier pourrait, à terme, souffrir de la situation si les restrictions aux exportations se poursuivent dans les pays traditionnellement exportateurs de céréales comme la Russie, l'Ukraine ou le Kazakhstan. Cela étant, la forte demande de farine et de pâtes au niveau mondial pourrait inciter la Turquie à diversifier ses fournisseurs (France par exemple) si les céréales venaient à manquer du côté du blé originaire de la mer Noire. De même, les interdictions d'exportations mises en place dans les pays voisins de la Turquie ont un impact sur la hausse des intrants dans le secteur de l'alimentation animale, dont les prix ont augmenté de 10% à 20% en un mois. La Turquie dépend fortement des importations d'oléagineux comme le soja (95%) et le maïs (30%). A titre d'exemple, les mesures d'interdiction et de restrictions des exportations de tournesol dans les Balkans (Serbie, Roumanie, etc.) et de la région de la mer Noire (Russie, Ukraine, etc.) se répercuteront négativement sur le secteur de l'alimentation animale.

#### ...et aux exportations

Du fait de sa stratégie exportatrice, le secteur agricole turc connaît un certain nombre de difficultés liées à la baisse de la demande externe qui contraint le pays à écouler les marchandises sur le marché local, ce qui

conduit naturellement à une baisse des prix de certaines denrées alimentaires sur le marché domestique (ovoproduits, volaille, agrumes, produits de la pêche et de l'aquaculture par exemple). Pour consommer les stocks et augmenter la consommation locale, le ministère de l'agriculture mène par exemple des campagnes de promotion (ex : poissons).

### ***Des dispositifs publics mis en place pour faciliter la poursuite de l'activité du secteur***

Une circulaire a été publiée début avril afin d'organiser les conditions de transport et d'hébergement des travailleurs saisonniers impliqués dans la récolte des fruits et légumes jusqu'à l'automne. Par ailleurs, le secteur agricole est épargné du couvre-feu déclaré durant le week-end. Pour les producteurs en amont, les pouvoirs publics ont d'ores et déjà pris des mesures d'aide en repoussant de trois mois le paiement des baux ruraux au profit des personnes publiques. Par mesure de précaution, les marchés des animaux vivants (bovins et petits ruminants) sont fermés, ce qui pénalise les petits éleveurs.

Le ministère a distribué de manière anticipée les aides publiques destinées au secteur agricole, pour près de 263 M EUR. Le ministère de l'Agriculture envisage également de subventionner, dans 21 villes, 75% du coût des semences certifiées de certains produits (blé, orge, haricots, lentilles, maïs, tournesol et riz). Le volume de semences en question est de 6 700 t pour un montant de 2,6 M EUR. L'estimation de la valeur de la production végétale supplémentaire qui serait ainsi obtenue est de 28 M EUR.

Par ailleurs, deux entités spécifiques ont été créées pour le suivi de cette crise. La première est une commission spéciale au sein du ministère de l'Agriculture, composée notamment de membres de la direction générale de l'alimentation et du contrôle. La deuxième, qui est un organisme interministériel, est le conseil d'évaluation relatif à l'augmentation des prix exorbitants, au stockage et aux prix injustes. Il est composé de représentants des différents ministères (Commerce, Agriculture, Justice, Trésor etc.) mais aussi de représentants de la société civile (Union des chambres et des bourses du commerce [TOBB], chambre des artisans etc.). Le conseil pourra appliquer aux contrevenants des sanctions pécuniaires variant de 1 315 à 66 000 EUR. D'ailleurs, l'État surveille attentivement la hausse des prix dans le contexte du ramadan (1/4 du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation s'effectue durant le ramadan).

Enfin, certaines mairies réalisent actuellement des projets d'agriculture dite contractuelle correspondant au modèle des circuits courts français, c'est-à-dire une promesse d'achat à un prix déterminé d'un produit avant la récolte. Le ministère annoncera prochainement un projet de ce type afin de baisser le nombre d'intermédiaires aux transactions des produits agricoles.

### ***La distribution des vins et spiritueux est fortement touchée par la crise car très dépendante de l'activité touristique et des restaurants***

L'arrêt de l'activité touristique et la fermeture des bars, restaurants, boîtes de nuit et hôtels ont eu un impact particulièrement négatif sur les ventes de vins et spiritueux, non compensées par l'augmentation des ventes dans les supermarchés ou chez les petits cavistes. Une baisse de 60% à 70% du chiffre d'affaires des fournisseurs haut de gamme est d'ores et déjà constatée.

### **Les liens étroits entre certains grands groupes turcs et le monde politique**

Certaines grandes sociétés, pour la plupart familiales et qui constituent des acteurs majeurs dans les secteurs stratégiques de l'économie turque, sont considérées comme étant proches du Président Erdoğan. Très interconnectées, elles se sont développées très rapidement depuis l'arrivée au pouvoir de l'AKP.

### ***De grands groupes aux relations anciennes et étroites avec le pouvoir politique***

L'économie de la Turquie repose en grande partie sur de grands conglomérats, pour la plupart à gouvernance familiale, créés dans la seconde moitié du XXème siècle. Ainsi, aux côtés de quelques grands groupes familiaux considérés comme « pro-occidentaux », une quinzaine de groupes turcs cultive des relations très étroites avec le pouvoir en place. Ces derniers ont connu un essor important dans les années 2000 avec l'arrivée au pouvoir de l'AKP, devenant des sortes de « champions » nationaux dans leurs secteurs respectifs. Les membres du Conseil d'Administration ou les PDG sont souvent des proches du Président ou des membres de l'AKP.

Il existe des liens étroits, tant économiques qu'interpersonnels, entre ces groupes et les familles qui les dirigent. En effet, ces conglomérats s'associent très régulièrement dans le cadre de leurs activités, notamment via des consortiums créés pour répondre à des appels d'offres publics de grande envergure, qu'ils remportent d'ailleurs fréquemment. Certaines filiales font par ailleurs également l'objet de reventes entre ces

groupes. Enfin, les familles propriétaires de ces groupes sont fréquemment liées, par le biais de nombreuses unions matrimoniales

### ***Des groupes présents dans des secteurs stratégiques***

A l'origine, ces conglomérats étaient surtout spécialisés dans le secteur de la construction, en particulier sur des projets stratégiques (autoroutes, ponts, hôpitaux, aéroports, chemins de fer, etc.). Ainsi, de nombreux groupes proches du pouvoir ont débuté dans la construction, tandis que quelques autres fondaient leur développement sur le secteur du textile, traditionnellement dynamique dans le pays. Ces entreprises, poussées par l'essor du secteur de la construction, l'un des piliers du modèle économique turc, ont ensuite développé des activités dans le domaine de l'énergie, au moment où le gouvernement tentait de développer l'offre énergétique nationale.

Depuis quelques années, on assiste néanmoins à un élargissement du spectre de leurs investissements. En effet, ces entreprises se sont, d'une part, engagées dans une diversification sectorielle, souvent dans des secteurs liés aux infrastructures ou aux énergies (immobilier, tourisme, hôtellerie, gestion de ports et d'aéroports, mines, etc.) mais aussi dans d'autres domaines stratégiques (télécommunications, digital, assurances, agroalimentaire, etc.). Beaucoup de ces groupes sont également présents dans les médias, souvent encouragés par les autorités.

Mais la plupart de ces conglomérats a également une activité « sociale » dense : ils ont en effet créé de puissantes fondations, souvent très actives dans le domaine de la santé ou de l'éducation. Ils sont également proches du milieu du football, les dirigeants de plusieurs de ces groupes étant des personnalités importantes dans la sphère du football turc, ce qui en accroît la présence médiatique, étant donné l'engouement pour ce sport dans le pays.

Enfin, ces groupes s'étendent désormais au-delà des frontières turques, surtout en Afrique, en Asie centrale, dans les Balkans, en Russie et au Moyen-Orient, bénéficiant de l'activisme du Président en matière de politique extérieure.

### **Les partenariats public-privé (PPP) dans le secteur hospitalier turc : un renforcement des capacités d'accueil des hôpitaux publics turcs**

Le gouvernement turc a engagé dès 2006 un programme visant à développer et moderniser ses

établissements de santé, notamment sous la forme d'un programme ambitieux de partenariats public-privé (PPP) de construction de grands hôpitaux de ville afin d'apporter 40 000 lits supplémentaires. Ce modèle, questionné pour son poids dans le budget du ministère de la Santé, sa structure de paiement et son dimensionnement, est fortement sollicité dans le cadre de la crise sanitaire coronavirus.

### ***La construction des hôpitaux urbains : un projet phare***

Le programme initial lancé en 2013 était composé d'une trentaine de projets de PPP dont vingt (représentant 31 000 lits d'hôpitaux) ont été approuvés. A la fin de l'année 2019, sur ce total, dix hôpitaux avaient été construits (environ 14 000 lits), neuf étaient en construction (dont cinq devraient être opérationnels en 2020) et un en attente de permis.

Pour ces projets d'infrastructure, les autorités avaient opté pour un schéma de PPP sur une base de Build-Rent-Transfer (BRT). Le partenaire privé construit ainsi sur les terres du Trésor des structures de soins (3 ans) qui seront ensuite louées au ministère de la Santé (25 ans). Il ne perçoit pas de rémunération de la part des usagers, mais facture à l'État un loyer et des frais de service. Le loyer, fixé en devises, est versé en monnaie locale et indexé sur un panier basé sur l'inflation et le taux de change. Les frais de prestation des dix-neuf services tels que nourriture, nettoyage, entretien et réparation (mais aussi, dans certains cas, avant les modifications des contrats, laboratoire, radiologie, imagerie, etc.) sont quant à eux versés en monnaie locale (non indexée) avec une garantie d'occupation pour chaque service. A l'issue de la période de PPP, le bien devient propriété de l'État.

Des constructeurs turcs ont remporté la construction de onze hôpitaux sur vingt et certaines entreprises étrangères (notamment les italiennes Astaldi et INSO Sistemi) ont obtenu 6 hôpitaux. Ces projets ont fait l'objet de financement, notamment des bailleurs de fonds internationaux, ainsi que de Meridiam et Proparco, entre autres acteurs.

### ***Un programme qui a soulevé des critiques, notamment dans l'opinion publique***

Tout d'abord, la part dans le budget du ministère des dépenses liées aux hôpitaux sous PPP a triplé en trois ans.

La structure et le coût des PPP, considéré comme trop élevé, sont également critiqués. Face à cela, une modification des lois sur l'impôt en juillet 2019 par le ministère du Trésor ouvre la possibilité pour le

ministère de la Santé de renégocier les contrats avec les partenaires privés au profit du bien public. Des négociations devraient être menées en 2020 pour réviser les contrats un par un d'un commun accord. Par ailleurs, le gouvernement a introduit un amendement à la loi sur les PPP dans le secteur santé le 25 janvier 2020 sur le calcul des loyers et des services payés par le ministère.

Le dimensionnement des hôpitaux a également fait l'objet de questionnements. Le regroupement de plusieurs anciens hôpitaux en un seul à plus de 1 000 lits génère des problèmes de gestion et de rentabilité.

De plus, ces hôpitaux publics sont en général construits en périphérie de la ville, ce qui pose des problèmes de logistique et de transport.

Face à ces critiques, le ministère de la santé a annoncé fin 2019 l'arrêt des PPP dans le secteur de la santé et que la construction des 10 projets restant pour compléter le programme serait faite sur le budget propre du ministère (représentant un investissement total de 10 Mds TRY). Trois appels d'offres ont déjà été lancés, les 7 restants étant programmés pour 2020.

*Le modèle de BRT pour les hôpitaux de ville ne semble pas avoir vocation à être reconduit par le ministère turc de la santé, qui a lancé la construction de dix nouveaux hôpitaux sur budget propre. L'importante augmentation de capacité d'accueil provenant de ce programme est néanmoins bienvenue dans le cadre de l'épidémie de coronavirus, avec dix hôpitaux entrés en opération ces dernières années et cinq prévus pour 2020, dont celui de Basaksehir/Ikitelli (2 682 lits) à Istanbul qui sera pleinement opérationnel à partir du 15 mai 2020.*

### **Information à l'attention des importateurs d'équipements et matériels médicaux et de protection individuelle produits en Turquie**

Les autorités turques ont mis en place un mécanisme dit de « pré-autorisation » concernant l'exportation de certains équipements et matériels médicaux ainsi que de produits désinfectants :

- Les exportations de tabliers imperméables contre les matériaux chimiques, les lunettes protectrices et les gants médicaux sont soumises depuis le 4 mars 2020 à autorisation du Ministère de la santé.
- Les exportations de masques et de blouses de protection sont soumises depuis le 27 avril 2020 à autorisation de l'Agence nationale des équipements (DMO). Celle-ci accorde une

autorisation en échange de dons sur la base du tableau d'équivalence ci-dessous :

Quantité de dons livrés à DMO	Quantité de produits autorisés pour l'exportation
1 (un) masque chirurgical	1 (un) masque chirurgical
1 (un) masque FFP3 / FFP2 / N95	1 (un) masque FFP3 / FFP2 / N95
1 (une) blouse de protection	3 (trois) blouses de protection
2 (deux) masques FFP3 / FFP2 / N95	1 (une) blouse de protection
20 (vingt) masques chirurgicaux	1 (une) blouse de protection
10 (dix) masques chirurgicaux	1 (un) masque FFP3 / FFP2 / N95

- Depuis le 18 mars 2020, le ministère du Commerce impose une autorisation pour les produits correspondants aux codes douaniers suivants :

-Produits à base d'alcool éthylique : 2207.20.00.10.15  
 et 2207.20.00.90.15, 2208.90.91.10.00,  
 2208.90.91.90.00, 2208.90.99.10.00 et  
 2208.90.99.90.00

-3303.00.90.00.11

-3402.90.10.00.12, 3808.94.10.00.00,  
 3808.94.20.00.00, 3808.94.90.00.19,  
 3808.94.90.00.11, 2905.12.00.00.12

-28.47 et 56.03

## ORGANIGRAMMES DU SER D'ANKARA & DES SE DE BAKOU ET DE TBILISSI

<b>Monsieur Daniel GALLISSAIRES</b> Chef du SER d'Ankara - Turquie Téléphone : +90.312.405.49.18 Courriel : <a href="mailto:daniel.gallissaires@dgtresor.gouv.fr">daniel.gallissaires@dgtresor.gouv.fr</a>	
<b>Monsieur Thierry BOREL</b> Adjoint au Chef du SER d'Ankara - Conseiller financier Téléphone : +90.312.405.49.23 Courriel : <a href="mailto:thierry.borel@dgtresor.gouv.fr">thierry.borel@dgtresor.gouv.fr</a>	<b>Monsieur Antoine AUCUIT</b> Attaché économique Téléphone : +90.212.982.02.85 Courriel : <a href="mailto:antoine.aucuit@dgtresor.gouv.fr">antoine.aucuit@dgtresor.gouv.fr</a>
<b>Monsieur Ahmet M. AYDOGDU</b> Attaché financier Téléphone : +90.312.405.49.22 Courriel : <a href="mailto:ahmet.aydogdu@dgtresor.gouv.fr">ahmet.aydogdu@dgtresor.gouv.fr</a>	<b>Monsieur Nicolas BIC</b> Attaché économique Téléphone : +90.312.405.49.20 Courriel : <a href="mailto:nicolas.bic@dgtresor.gouv.fr">nicolas.bic@dgtresor.gouv.fr</a>

<b>Madame Elodie LAUGIER</b> Déléguée du chef de service économique régional à Istanbul Téléphone : +90.212.982.02.81 Courriel : <a href="mailto:elodie.laugier@dgtresor.gouv.fr">elodie.laugier@dgtresor.gouv.fr</a>
<b>Madame Burcu DEMIRDAG</b> Attachée énergies & affaires industrielles Téléphone : +90.212.982.02.99 Courriel : <a href="mailto:burcu.demirdag@dgtresor.gouv.fr">burcu.demirdag@dgtresor.gouv.fr</a>

<b>Monsieur François VIEL</b> Conseiller pour les affaires agricoles Téléphone : +90.312.405.49.27 Courriel : <a href="mailto:francois.viel@dgtresor.gouv.fr">francois.viel@dgtresor.gouv.fr</a>
<b>Monsieur Bozkurt OZSEREZLI</b> Attaché agricole Téléphone : +90.312.405.49.25 Courriel : <a href="mailto:bozkurt.ozserezli@dgtresor.gouv.fr">bozkurt.ozserezli@dgtresor.gouv.fr</a>

<b>Monsieur Maxime JEBALI</b> Conseiller en développement durable Téléphone : +90.312.405.49.30 Courriel : <a href="mailto:maxime.jebali@dgtresor.gouv.fr">maxime.jebali@dgtresor.gouv.fr</a>
<b>Monsieur Berat DURMUS</b> Attaché développement durable Téléphone : +90.312.405.49.29 Courriel : <a href="mailto:berat.durmus@dgtresor.gouv.fr">berat.durmus@dgtresor.gouv.fr</a>

### SE de Bakou

<b>Monsieur Serge KREBS</b> Chef du Service économique - Azerbaïdjan & Turkménistan Téléphone : +994.12.490.81.33 Courriel : <a href="mailto:serge.krebs@dgtresor.gouv.fr">serge.krebs@dgtresor.gouv.fr</a>	
<b>Monsieur Shahin HUSEYNLI</b> Attaché agricole et développement durable Téléphone : +994.12.490.81.30 Courriel : <a href="mailto:shahin.huseynli@dgtresor.gouv.fr">shahin.huseynli@dgtresor.gouv.fr</a>	<b>Monsieur Théophile PASTRE</b> Attaché économique Téléphone : +994.12.490.81.32 Courriel : <a href="mailto:theophile.pastre@dgtresor.gouv.fr">theophile.pastre@dgtresor.gouv.fr</a>

### SE de Tbilissi

<b>Madame Ioulia SAUTHIER</b> Cheffe du Service économique - Géorgie Téléphone : +995.322.721.402 Courriel : <a href="mailto:ioulia.sauthier@dgtresor.gouv.fr">ioulia.sauthier@dgtresor.gouv.fr</a>
--

A noter que le SER d'Ankara partage ses locaux avec le Service Nucléaire Régional (SNR) de l'Ambassade, composé de M. Philippe PIERRARD, Conseiller nucléaire ([philippe.pierrard@cea.fr](mailto:philippe.pierrard@cea.fr)) et Mme. Lélia ROUSSELET ([lelia.rousselet@cea.fr](mailto:lelia.rousselet@cea.fr)).

## CADRE & DONNEES SUR LA TURQUIE



### Données générales :

Superficie : 779 452 km<sup>2</sup>

Population : 82 377 000 (2019)

Régime politique : Régime présidentiel

Parti au pouvoir : AKP

Président de la République : M. Recep Tayyip Erdoğan

Vice-président de la République: M. Fuat Oktay

Président du Parlement : M. Mustafa Şentop

Ministre du Trésor et des Finances : M. Berat Albayrak

Ministre du Commerce : Mme. Ruhsar Pekcan

Monnaie : livre turque (TRY)

Au 04/05/2020 :

1 USD = 7,0278 TRY

1 EUR = 7,6877 TRY

Taux d'inflation annuel : 12% (prévision FMI 2020)

Dette publique : 33,1% du PIB (2019)

Importations : 203 Mds USD (2019)

Exportations : 171 Mds USD (2019)

# CADRE & DONNEES SUR LA GEORGIE, L'AZERBAÏDJAN ET LE TURKMENISTAN

 <p><b>GÉORGIE</b></p>	<p><b>Superficie :</b> 69 700 km<sup>2</sup>  <b>Population :</b> 3 723 500 (2019)  <b>Régime politique :</b> République unitaire  <b>Parti au pouvoir :</b> Parti du Rêve  <b>Président de la République :</b> Mme. Salomé Zourabichvili  <b>Premier ministre :</b> M. Giorgi Gakharia  <b>Ministre des Finances :</b> M. Ivane Machavariani  <b>Ministre de l'Economie :</b> M. Natela Turnava  <b>Monnaie :</b> Lari (GEL)  <b>Au 04/05/2020 :</b>                      1 USD = 3,1923 GEL                      1 EUR = 3,5048 GEL  <b>Taux d'inflation annuel :</b> 4,6% (prévision FMI pour 2020)  <b>Dettes publiques :</b> 43,4% du PIB (2018)  <b>Solde commercial :</b> -5,3 Mds USD (2019)</p>
 <p><b>AZERBAÏDJAN</b></p>	<p><b>Superficie :</b> 86 600 km<sup>2</sup>  <b>Population :</b> 9 981 500 (2019)  <b>Régime politique :</b> République présidentielle  <b>Parti au pouvoir :</b> Parti du Nouvel Azerbaïdjan  <b>Président de la République :</b> M. Ilham Aliyev  <b>Premier ministre :</b> M. Ali Asadov  <b>Ministre des Finances :</b> M. Samir Sharifov  <b>Monnaie :</b> Manat azerbaïdjanais (AZN)  <b>Au 04/05/2020 :</b>                      1 USD = 1,7000 AZN                      1 EUR = 1,8595 AZN  <b>Taux d'inflation annuel :</b> 3,3% (prévision du FMI pour 2020)  <b>Dettes publiques :</b> 47,8% du PIB (prévision du FMI pour 2020)  <b>Solde commercial :</b> +8,3 Mds USD (prévision du FMI pour 2019)</p>
 <p><b>TURKMÉNISTAN</b></p>	<p><b>Superficie :</b> 491 210 km<sup>2</sup>  <b>Population :</b> 5 850 908 (2018)  <b>Régime politique :</b> Présidentiel  <b>Parti au pouvoir :</b> Parti démocratique du Turkménistan  <b>Président de la République :</b> M. Gurbangouli Berdimoukhamedov  <b>Président du cabinet des Ministres :</b> M. Gurbangouli Berdimoukhamedov  <b>Ministre des Finances et de l'Economie :</b> M. Ezizgeldi Annamuhammedov  <b>Monnaie :</b> Manat Turkmène (TMT)  <b>Au 04/05/2020 :</b>                      1 USD = 3,5000 TMT                      1 EUR = 3,8255 TMT  <b>Taux d'inflation annuel :</b> 8% (prévision du FMI pour 2020)  <b>Dettes publiques :</b> 30,7% du PIB (prévision du FMI pour 2019)  <b>Solde commercial :</b> +7,2 Mds USD (estimation du FMI pour 2019)</p>

## Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Ankara (adresser les demandes à [ankara@dtresor.gouv.fr](mailto:ankara@dtresor.gouv.fr)).

## Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



## Service Économique Régional

Adresse : B.P. n° 1  
 Iran Caddesi, Karum Is Merkezi n°21, Asansör E, n°444, Kat.6, Kavaklıdere  
 Ankara 06680, TURQUIE

**Directeur de la publication :** Daniel Gallissaires.  
**Avec les contributions de :** Antoine Aucuit, Ahmet Aydogdu, Nicolas Bic, Thierry Borel, Burcu Demirdag, Maxime Jebali, Razan Kanaan, Serge Krebs, Elodie Laugier, Bozkurt Ozserezli, Théophile Pastré, Ioulia Sauthier, François Viel.  
 Version du 4 mai 2020.